L'hebdo des francophones du Manitoba depuis 1913

Tirage: 11 000

LA LIBERTÉ

Volume 71 No 20 Saint-Boniface, le vendredi 24 août 1984



EN COURS

- *Des pieds et des mains pour la santé*

EN RÉACTION

- *Des lettres politiques et partisanes*

EN VISITE

- *Jean-Paul II entre les lignes*
- *Un artiste sculpte le pontife*
- *Le suivre à la télé*



Rachelle Magne Miss Folklorama 1984!

L'ACELF À SASKATOON

Seulement une dizaine de Franco-Manitobains ont participé au congrès sur la télématique.







Lettres à LA LIBERTÉ

La réponse d'Armand Bédard à Raymond Hébert

M. le rédacteur en chef,

"La réponse de Raymond Hébert à Armand Bédard" parue dans La LIBERTÉ du 17 août a dû désespérer même les plus ardents amateurs de votre collaborateur. Rappelons brièvement les faits.

Dans un article "analysant" l'élection fédérale à Saint-Boniface, "le professeur en sciences politiques" omet délibérément mon parti, le Npd. Une omission inacceptable, comme je le souligne dans une lettre à La LIBERTÉ publiée le 27 juillet. Une omission scandaleuse, que M. Hébert tente de justifier dans La LIBERTÉ du 17 août, sans faire état cette fois de son titre de "professeur en sciences politiques".

Pour lui, le Npd n'existe pas. Il essaie de vendre aux lecteurs de La LIBERTÉ qu'ils seront mieux servis avec un député dont le chef est premier ministre. Mais comme il a déjà dû entendre parler de Stanley Knowles, il pense se protéger en écrivant: "J'admets que cette façon de voir la politique n'est pas orthodoxe. (...) Elle ne tient compte que d'un facteur majeur, à savoir les intérêts des Franco-Manitobains comme collectivité.

Bravo! Au nom de la collectivité franco-manitobaine, M. Hébert est prêt à oublier l'orthodoxie et à essuyer le ridicule.

Mais soyons sérieux. Comment Raymond Hébert, confortablement assis sur son titre de professeur en sciences politiques peut-il oser rabaisser ainsi le droit de vote des francophones du comté de Saint-Boniface? Comment peut-il oser demander aux francophones de déduire du dernier Gallup qui va former le gouvernement? Comment peut-il oser réduire la politique à une vulgaire devinette? Alors que la situation économique risque de défavoriser plus que jamais les moins nantis de la société.

Un peu de sérieux! Les francophones de Saint-Boniface voteront selon leur conscience sociale. Car un francophone, c'est avant tout une femme qui cherche plus d'égalité, un gars qui risque de perdre sa maison à cause des taux d'intérêts élevés, une famille qui tremble devant la menace nucléaire, un salarié qui exige un système de taxation plus juste, une aînée qui touche une pension de misère.

Je suis un néo-démocrate de toujours et je n'ai pas de leçon à recevoir sur mes convictions de francophone. Vous osez insinuer que les francophones n'auraient pas voté pour Laurent Desjardins, avec qui je travaille étroitement, s'il n'était pas au gouvernement! Vous savez très bien que les gens de Saint-Boniface ont élu et réélu Laurent Desjardins parce qu'il les a défendus, les défends et les défendra. Au gouvernement ou dans l'opposition.

Vous avez aussi osé, dans votre réponse, me salir pour mieux, sans doute, dissimuler la pauvreté de votre argumentation. Sachez que votre titre ne vous donne pas le droit d'être impoli. Encore une réponse si vous tenez à vous enfoncer encore plus!

J'estime pour ma part vous avoir accordé déjà trop d'attention. De ma réputation, on s'en parlera le 4 septembre. La vôtre me semble définitivement compromise.

Armand Bédard
Candidat Npd
Comté de Saint-Boniface
Le 19 août 1984

La RÉGENCE



Un défi aux vieux partis

M. le rédacteur,

Idéalisme est souvent, par sa nature, propre aux jeunes. Malheureusement, en tant que jeune personne, éduquée et sans emploi, je dois admettre que récemment je suis devenue très désillusionnée. L'insensibilité de John Turner et Brian Mulroney, aux malheurs qui affligent les jeunes est dégoutante et arrogante dans l'extrême.

Comment peuvent ces deux hommes, avec un intérêt dans la protection des profits de la grande entreprise, comment peuvent-ils dire qu'ils sympathisent avec les chômeurs. Leur analyse des électeurs canadiens semble dire que les électeurs sont non seulement naifs, mais des crétins. Et qui veut de leur sympathie de toute façon?

Moi, et d'autres canadiens, avons besoin de vrais emplois et non pas des promesses et voeux pieux. Il n'y a pas que les néo-démocrates qui présentent une plateforme tangible et applicable.

Je lance le défi aux deux vieux partis de présenter des politiques aussi réalistes et imaginatives que le NPD.

Mon vote ira au NPD la seule place où il ne sera pas perdu.

Christine-Marie Burton
Winnipeg, Manitoba
Le 17 août 1984

Pratique honteuse

M. le rédacteur,

Je déplore la tactique des militants du Nouveau parti démocratique d'abuser de la section réservée aux Lettres à La LIBERTÉ pour diffuser leur propagande politique, tel qu'il fut le cas dans vos éditions du 10 et du 17 août.

Sont-ils si dépourvus d'idées et de ressources qu'ils n'arrivent pas à rejoindre la population par les voies normales? Ne peuvent-ils pas mener leur campagne dans les rues de Saint-Boniface comme les autres partis le font sans devoir remplir les pages de notre hebdomadaire de cette publicité partisane gratuite?

Ils se moquent de l'intelligence des lecteurs de La LIBERTÉ et j'insiste qu'ils mettent un terme à cette pratique honteuse.

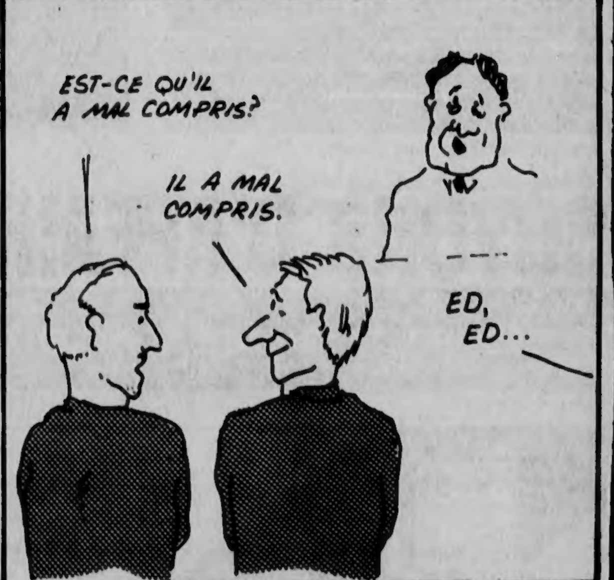
Jacques Courchaine
Niverville, Manitoba
Le 17 août 1984

Apepsie

D. Tougas/J. Vrignon

LE MANQUE D'EMPLOIS AU MANITOBA, M. BROADBENT, A OBLIGÉ PLUSIEURS HOMMES ET FEMMES À QUITTER LA PROVINCE OU ENCORE PIRE À S'EXPATRIER. QU'EST-CE QUE VOUS PROPOSEZ COMME SOLUTION ?





Les évêques: les élections ont une dimension morale

La campagne électorale en cours amène la discussion sur des questions qui impliquent une dimension morale certaine. C'est pourquoi, comme évêques catholiques du Manitoba, nous désirons rappeler les principes de la morale, qui devraient guider nos fidèles et autres personnes intéressées.

Autrefois, il arrivait que l'électeur puisse accorder son appui à un candidat sans considérer la moralité des enjeux politiques. Cette situation d'indifférence n'existe plus. Aujourd'hui, on ne peut éviter que la question morale se pose et entre en jeux dans la responsabilité des aspirants à la politique.

De nos jours, la plupart des questions débattues comportent une dimension morale, et on ne peut pas en restreindre l'analyse aux seuls points de vue de l'économie et de la politique. Songeons par exemple à l'immigration, au désarmement, au chômage, aux droits de la personne, aux droits des minorités, à l'avortement, à l'euthanasie; ajoutons encore les lois qui régissent le divorce, la famille, l'éducation sexuelle, l'abus de drogue, le crime, les politiques et les pratiques correctionnelles, etc.

Tous ces sujets controversés entraînent de sérieuses conséquences morales, dont le plus sérieux présentement est celui de l'avortement. Les statistiques à ce sujet sont effarantes! Au Canada, au cours de l'année dernière, 70 000 enfants à naître ont été mis à mort par avortement. Au cours des derniers quinze ans dans notre seul pays, le nombre d'avortements oscille entre 700 000 et plus d'un million. À la Conférece mondiale sur la population, en cours à Mexico, on a estimé que le nombre mondial d'avortements provoqués -- soidisant légaux ou non -- s'élève à 70 millions annuellement.

Nous croyons que toute question qui intéresse la personne humaine revêt un aspect moral qui mérite d'être examiné et pesé. Nous croyons également que personne ne peut en conscience appuyer un candidat qui se déclare en faveur de l'avortement, ou un candidat qui adopte la position "pro-choix" ("pro-choice"), ou encore la position évasive: "personnellement, je suis contre l'avortement, mais...". Bref, en conscience et devant Dieu, on ne peut voter pour un candidat qui propose des politiques et des programmes qui seraient nettement et gravement immoraux. En votant pour un tel candidat l'électeur devient complice.

Nous recommandons à tout électeur et électrice de relire attentivement notre récent message pastoral: "Choisis la vie... jamais l'avortement". Prions, afin que Dieu daigne éclairer les consciences et les guider par sa loi et son amour.

Maxime Hermaniuk
archevêque Métropolite des Ukrainiens

Paul Dumouchel
archevêque de Keewatin-Le Pas

Antoine Hacault
archevêque de Saint-Boniface

Adam Exner
archevêque de Winnipeg

Omer Robidoux
Évêque de Churchill-Baie d'Hudson

Myron Daciuk
Évêque auxiliaire des Ukrainiens à Winnipeg
Saint-Boniface
Le 20 août 1984

La même cause

M. le rédacteur,

Chaque jour le Npd pred plus d'ampleur. L'électorat aime les idées d'Ed Broadbent et s'entend sur ses convictions.

On ne voit pas en lui le beau John Turner qui sortait toujours avec les plus belles cheerleaders. Ni un Brian Mulroney qui change d'accent comme il change de chemises, comme il change d'idées.

On voit quelqu'un de très ordinaire en Ed Broadbent. En Armand Bédard aussi. Quelqu'un de convaincu mais qui est là avec une cause qu'il n'a pas inventée le lendemain de sa nomination. À part cela, il n'y a vraiment pas plus à dire.

Peut-être quand même un mot à Raymond Hébert: Exclure le Npd de votre texte et dire que vous n'êtes pas anti-jeunesse, c'est un peu comme Ronald Reagan qui ne se considère pas anti-russe, comme Russ Doern qui refuse de passer pour un anti-franco, comme Sylvestre le chat qui se dit l'infaillible des souris.

Pour une jeunesse représentée à Ottawa.

Christian Bord
Normand Boudreau
Francis Potié
Denis Daigle
Denise Lécuyer
Jean Maltais
Maurice Smith
Michelle Lécuyer
Saint-Boniface
Le 19 août 1984

NDLR. Une erreur s'est glissée dans une lettre des mêmes auteurs la semaine dernière. Voici la correction du paragrphe 5 de la lettre intitulée: La logique et le réalisme du Npd.

Des revenus décents pour toutes les personnes âgées, comme les veuves qui, même si elles n'ont pas contribué au fonds de pension, ont grandement participé à l'essor du pays.



Les responsables du Neighbourhood Watch: Maureen Mislan, Joseph-Pierre Laroche et Janice Bobroske.

On veut réduire les crimes

Le dénominateur commun des crimes résidentiels demeure l'opportunité offerte aux criminels de les commettre. Mais il n'y a pas que la police qui peut en venir à bout.

À Saint-Boniface - Saint-Vital, on vient d'ouvrir un projet Neighbourhood Watch, avec la bénédiction des gouvernements et des forces de l'ordre. Le bureau est situé au 32 B du chemin Barberry au parc Windsor.

Pour être efficace, le plan de prévention du crime dans la communauté doit compter sur la participation des résidants. On peut obtenir des renseignements au 257-5178.

Pas juste une belle jeune fille

La nouvelle Miss Folklorama, Rachelle Magne, 25 ans, de Saint-Boniface, du pavillon français, n'est pas juste belle et jeune. L'ambassadrice multiculturelle de la province pour la prochaine année n'a pas hésité à s'en prendre à un journaliste qui a qualifié de sexisme dépassé le concours de la reine de Folklorama.

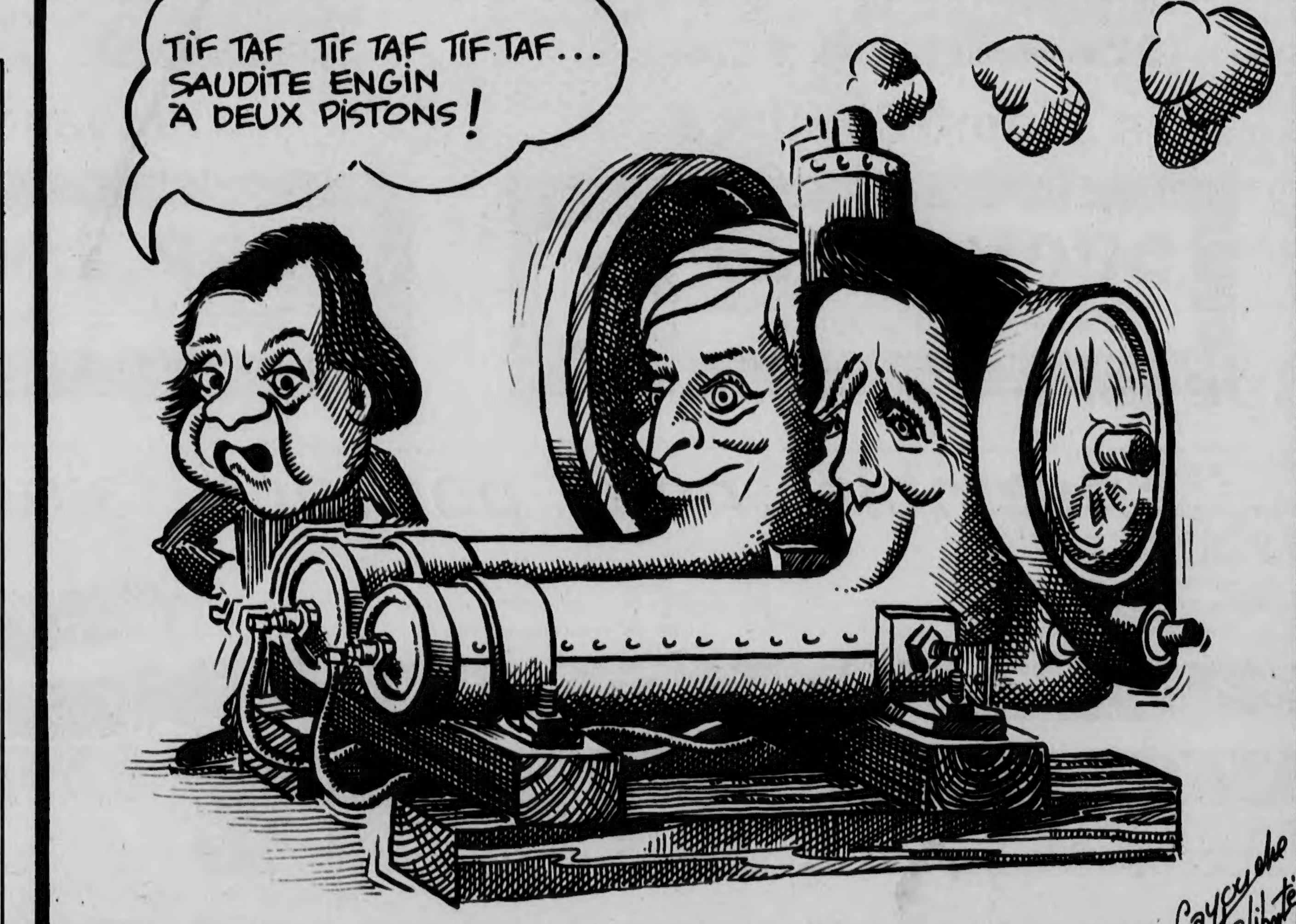
"Il y a des choses que les femmes font mieux que les hommes", a rétorqué Rachelle Magne, diplômée en hygiène dentaire, présentement à l'emploi de la ville de Winnipeg. "Je suis une personne et je veux qu'on me respecte comme telle."

Miss Folklorama 84 a visité la France sept fois; elle a exercé sa profession d'hygiéniste en Suisse pendant un an et demi.

"Les hôtesses des pavillons sont choisies selon leur connaissance de leur pays d'origine, de l'actualité et de la littérature, entre autres. (Au pavillon de l'Union nationale française), le choix a été fait par le comité exécutif; il y avait un concours dans les autres pavillons," a expliqué Rachelle Magne.

"Je soutiens le but de Folklorama et je ferai tout mon possible pour contribuer. Quand je m'engage à plein, je donne tout mon temps."

Jean-Pierre DUBÉ



LA LIBERTÉ
Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Ltée, au service de 11,000 foyers du Manitoba français.
Membre de
APF Association de la presse francophone hors Québec

Rédacteur en chef: Jean-Pierre DUBÉ
Rédacteur: Bernard BOCQUEL
Journaliste: Roland STRINGER
Administratrice: Gisèle GOBEIL
Publicitaire: Maurice SABOURIN
Typographe et correctrice: Odette DELISLE
Maquettiste: Gilbert PAINCHAUD
Secrétaire relationniste: Eveline BOURGOUIN

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au Centre culturel franco-manitobain, 340, boulevard Provencher. Tél.: (204) 237-4823

L'abonnement annuel coûte 18$50 au Manitoba, 22$50 partout ailleurs au Canada et 27$50 à l'étranger.

Heures de bureau: 9h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477.

LA LIBERTÉ
C.P. 190
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4
237-4823

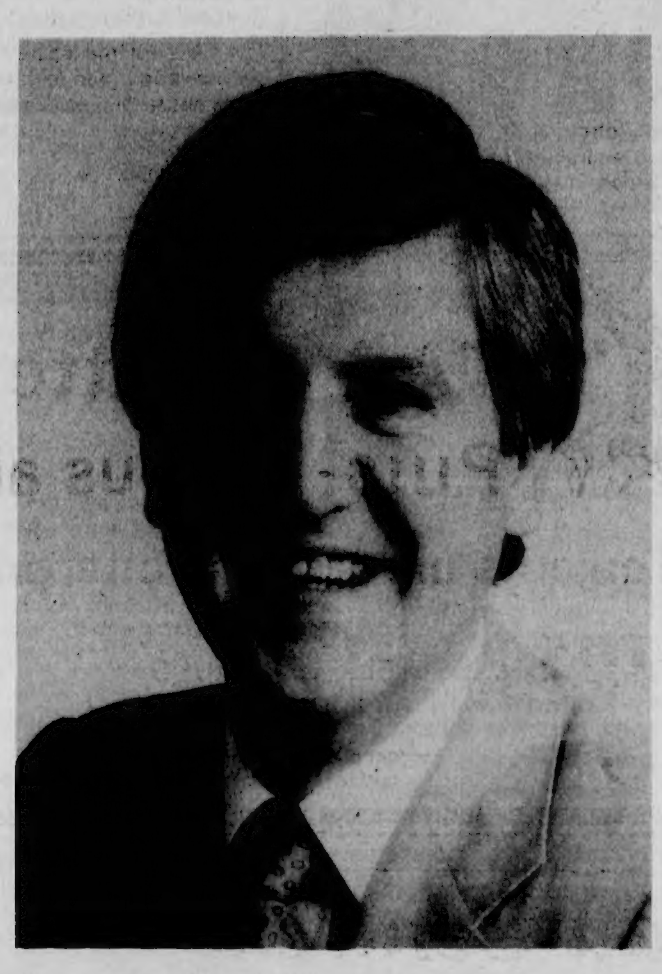
Le Parti Progressiste Conservateur

Formera le prochain gouvernement

POUR VOUS ASSURER QUE VOTRE CIRCONSCRIPTION SERA REPRÉSENTÉE DANS CE GOUVERNEMENT

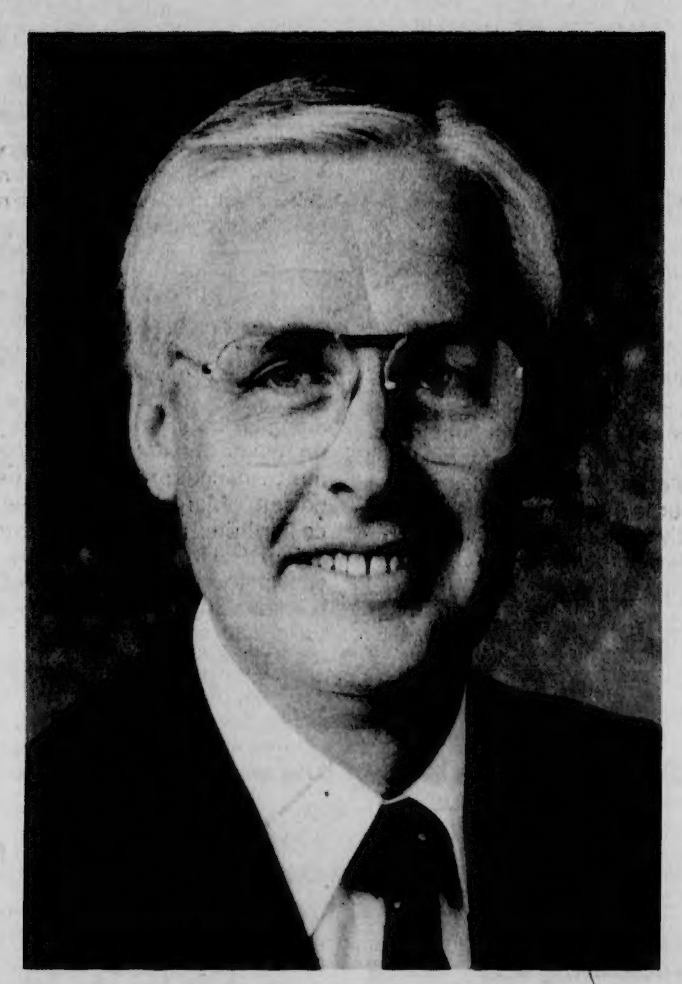
Le 4 septembre

Votez pour:



Saint-Boniface





Provencher

EPP Jake
Progressiste conservateur
X

"Ensemble, nous pouvons faire mieux"



Autorisé par Charles J. Phelan, agent officiel de Léo Duguay.

Autorisé par David Sellen, agent officiel de Jake Epp.

Des ateliers sur la réflexologie à Saint-Boniface

La clé c'est de prendre charge de son corps

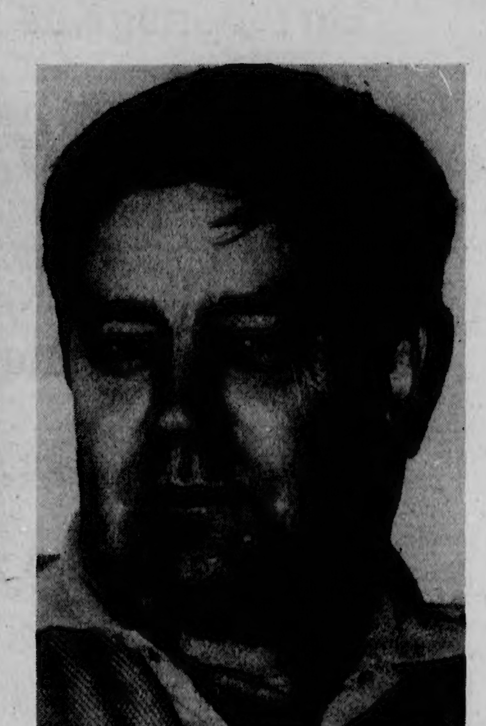
"On est ce qu'on mange", confirme le réflexologue manitobain Marcel Poiron. Mais "nous devenons aussi ce que nous pensons", poursuit le maître de nutrition de renommée: "Travailler les pieds, ça détend la personne et son corps prend la charge de lui-même; ça donne le goût de vivre."

Lundi et vendredi de la semaine prochaine, Marcel Poiron tentera de donner le goût de vivre à des groupes de l'âge d'or de Saint-Boniface lors d'ateliers qui seront présentés au Collège de Saint-Boniface. Les participants "auront appris assez de techniques de base pour se détendre." L'une des sessions portera sur les zones réflexes de la main, l'autre du pied.

Pourquoi avoir choisi la réflexologie parmi les autres disciplines de la "médecine naturelle douce"? "Pour capter le message complet du corps", répond le thérapeute d'expérience. Marcel Poiron n'est pas devenu maître en nutrition, réflexologue, iridologue et masseur du jour au lendemain.

Natif de Saint-Labre, il a étudié au Collège de Saint-Boniface avant de travailler sur les trains du CN pendant 25 ans. Au début des années soixante, la santé commence à fléchir: un accident de travail lui donne des maux de dos et il doit subir plusieurs interventions chirurgicales. On découvre alors qu'il est diabétique, condamné à l'agaçante procédure des injections quotidiennes.

Le masseur Edmond Beaudry donnera également deux ateliers la semaine prochaine sur le massage et le stress, à l'intention des personnes de 50 ans et plus.



Marcel Poiron: la détente, ça permet une meilleure circulation du sang et le corps peut recommencer à se purifier.

Sur mesure

"C'est alors qu'un jeune chiro de Saint-Boniface m'a mis sur la piste de la médecine douce". C'est le point tournant dans la vie de Marcel Poiron.

"Aujourd'hui, je contrôle ma diabète. Je ne la guéris pas, elle est tout le temps avec moi. Le mot guérir ne devrait jamais être utilisé. J'ai remplacé les piqures par la nutrition. J'ai suivi pendant des années des cours sur la nutrition, parfois très loin, durant mes vacances." Je prends environ 2$ de suppléments alimentaires par jour."

"Tu peux faire tous les traitements que tu veux, soutient Marcel Poiron, mais si tu n'as pas la bonne nutrition, tu manques ton coup. Si le corps est touché par une maladie, il faut en trouver la cause; si on élimine la cause on est sur la bonne voie."

À partir du principe que "tu es ce que tu manges". "Il faut que chacun s'établisse un régime alimentaire fait sur mesure. Ce que tu manges présentement peut être ton poison." Marcel Poiron donne l'exemple de l'arthrite: pour contrôler cette maladie, il faut (selon les recherches) arrêter de consommer des pommes de terre, des piments et des tomates qui aident les jointures à devenir plus rigides."

Le maître a étudié la nutrition pendant sept ans; il est thérapeute à temps plein depuis cinq ans. Mais "il ne faut pas arrêter d'étudier parce que la culture alimentaire évolue d'année en année."

Et les médecins?

"Le corps doit retrouver son harmonie avec la nature. Tous ne peuvent pas manger n'importe quoi. C'est le corps qui doit se prendre en charge; je ne suis que le thérapeute, le coach, je ne suis pas le contrôleur, le guérisseur."

Mais Marcel Poiron se garde bien de faire des excès avec la question de l'alimentation naturelle. C'est une des leçons que l'expérience lui a donné: "Si on disait qu'il faut arrêter de manger ceci et cela, ça pourrait devenir très dangereux; on serait renfermé dans notre petite prison, on ne voudrait plus voir personne pour ne pas se contaminer. Le truc, c'est de supplémenter nos diètes courantes."

"On a besoin de nos médecins", affirme-t-il, se faisant le défenseur sans équivoque de la complémentarité des disciplines.

"Pour faire le métier que je fais, il faut aimer les gens, a déclaré Marcel Poiron. La détente physique que procure le massage des zones réflexes du pied (toutes les parties du corps ont une zone réflexe correspondante sur le pied) entraîne une ouverture de l'esprit. Après quelques sessions, la personne commence à parler..."

Simple et accueillant

"L'esprit aussi est important: si tu penses que t'as le cancer, tu peux finir par l'avoir," soutient le réflexologue qui entend prochainement publier un livre sur la nutrition.

Les participants aux ateliers de la semaine prochaine ne seront pas les premiers à entendre Marcel Poiron. Il dirige présentement 150 étudiants de toutes les régions du pays dans un cours "très intense et très suivi" sur la nutrition.

Les conférences qu'il donne un peu partout dans le monde ne l'on pas empêché de demeurer simple et accueillant. "Les gens de partout se réveillent à la nutrition saine."

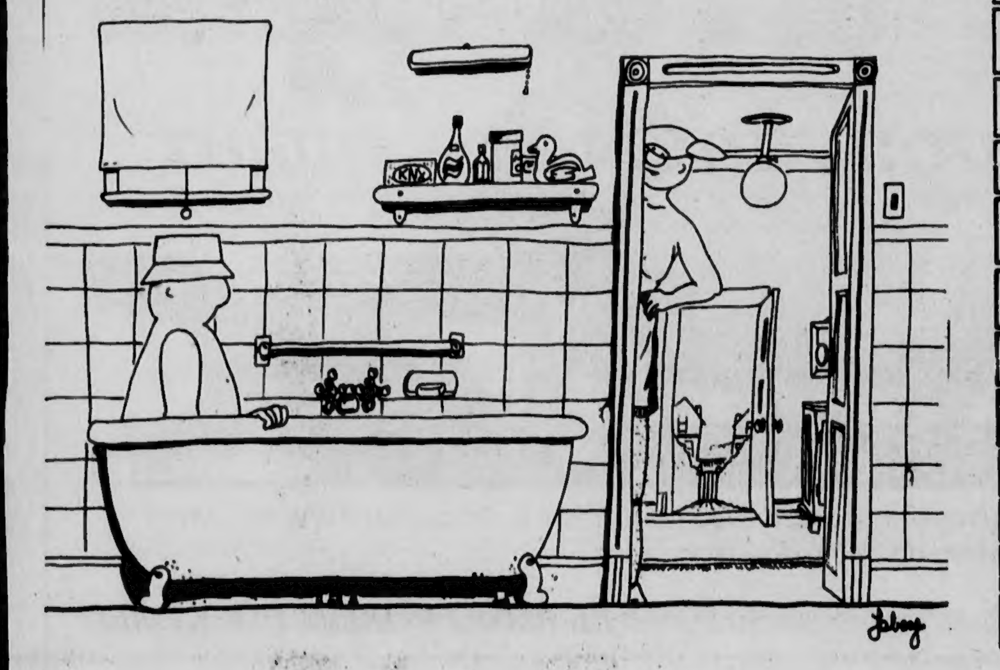
Jean-Pierre DUBÉ



Naissances

Dalain, Louis, Bernard, fils de Diane **(Bruyère)** et Bernard **Gagné**, petit frère de Cédric, Serge et Christèle, né le 28 juillet 1984.

Albert **D'Heilly**, né le 16 juillet 1984 enfant de Ghislain D'Heilly et de Colette Lafond. L'enfant fut baptisé le 12 août, le parrain et la marraine étaient Marc et Nicole (Lafond) Bérard.



L'entre-deux de l'éducation

S'embarquer dans l'informatique?
Redécouvrir le terrain commun des Canadiens français et des Métis?

Un reportage de Roland Stringer

Régler la voilure, alléger le chargement et réduire l'équipage jusqu'au point critique pour tenir la mer...

Dans ces termes, qui rappellent les discours du 375e anniversaire de l'arrivée de Jacques Cartier à Québec, Ghislaine Roquet a conclu son rapport de la présidente, présenté à la 37e assemblée générale de l'Association canadienne d'éducation de langue française (L'ACELF).

Devant la majorité des 350 participants à l'assemblée, tenue à Saskatoon la fin de semaine dernière, Ghislaine Roquet a qualifié son mandat de deux ans comme "une transition importante" pour l'ACELF.

Notamment à cause du changement de la situation économique du Canada et de la reconnaissance des droits constitutionnels des francophones.

"La crise économique a affecté le financement de tous les organismes, et qui a également provoqué une perte de confiance envers la capacité de l'éducation de contrer les effets de la crise économique... La Charte des droits consacre des droits qui doivent maintenant être reconnus par les législations provinciales et surtout qui doivent être mis en oeuvre dans les politiques et les pratiques administratives."'

N'empêche que ce qui a préoccupé particulièrement les professeurs, commissaires, et fonctionnaires présents, c'était de parler des moyens d'améliorer l'éducation des francophones du pays. (Dans tout le pays! Puisque ACELF connaît une participation active du Québec.)

D'où donc l'importance de faire coincider un congrès sur la télématique avec l'assemblée nationale.

"Un des faits saillants de la rencontre à Saskatoon, c'est que les participants voient la télématique comme une partie importante de l'éducation. Plusieurs suggestions ont été mises sur papier" précise Claudette Savard, une des représentantes de l'Ouest au conseil d'administration de l'ACELF. (Voir *L'informatique, un mirage ou un virage?)*

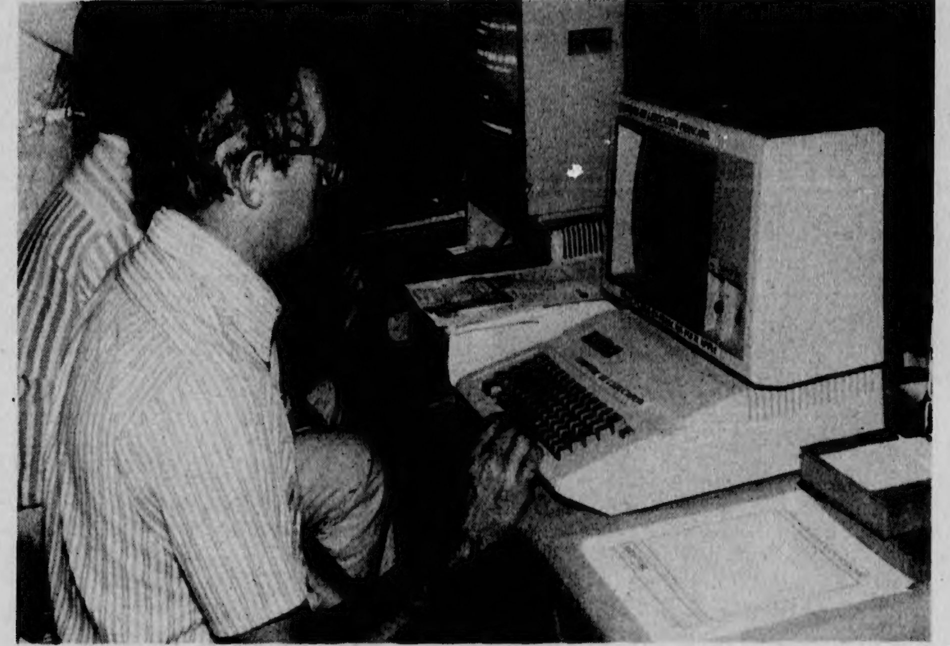
Un fait qui déçoit cependant, c'est la participation des Franco-manitobains au congrès de l'ACELF: 10 sur 350.

"Dans le passé, à Sudbury et à Québec, il y avait beaucoup plus de Franco-Manitobains. Certains m'ont demandé: 'Où sont les Franco-Manitobains?' Il n'y avait pas de représentant des Éducateurs franco-manitobains, ni du Collège de Saint-Boniface. Vu qu'on est si proche de Saskatoon, ça m'a déçu."

Claudette Savard explique le peu de Franco-Manitobains présents par un manque de visibilité de l'ACELF au Manitoba.

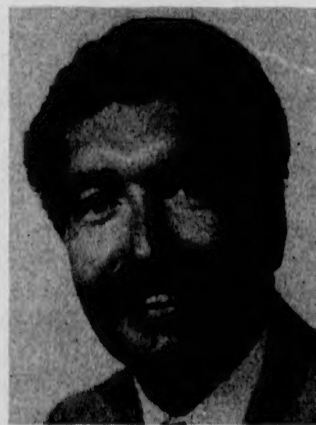
Il reste que la commissaire d'école pour Norwood a trouvé important de tenir cette grande rencontre à Saskatoon. "On a vu dans les journaux, que le congrès a donné l'occasion aux gens de Saskatoon de connaître l'ACELF."

Pour ce qui est de l'Année Louis Riel, l'ACELF a l'intention de rejoindre les organismes concernés en Saskatchewan et au Manitoba pour déterminer les moyens qu'elle se donnera pour participer à la célébration.



L'informatique, une bouée de sauvetage ou un piège pour la culture franco-canadienne? Ni l'un, ni l'autre...

NOMINATION



M. Roland Gagné

Le conseil d'administration de la Caisse Populaire de Sainte-Rose-du-Lac a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Roland Gagné au poste de directeur général, en date du 4 septembre 1984. M. Gagné était directeur de la succursale au Parc Windsor à Saint-Boniface et a occupé divers postes en gestion dans des institutions financières. Le conseil se joint à tous ses membres pour souhaiter la bienvenue à Roland dans la communauté de Sainte-Rose-du-Lac.

Également, M. Alain Bouchard, président du conseil d'administration, est heureux d'annoncer que la Caisse Populaire s'est récemment joint au système d'ordinateur en-direct, Télé-pop, système appartenant totalement au mouvement des Caisses Populaires et qui permettra à la Caisse de mieux desservir ses membres.

L'informatique, un mirage ou un virage

L'enseignement à distance grâce à l'informatique, un piège? Surtout pas. Qui peut s'opposer à l'idée qu'un jeune au Collège de Saint-Boniface puisse suivre des cours de droit donnés par un professeurs à l'Université de Moncton? Des cours d'administration par un professeur à l'Université Laurentienne de Sudbury? Des cours de physique par un professeur à l'Université d'Ottawa?

Durant le congrès de l'ACELF sur la télématique dans l'éducation en langue française, des spécialistes des différents coins du pays ont tenté d'aborder la question controversée: "Quel sera l'impact de la télématique (une combination des moyens de la télécommunication et de l'informatique) sur la vie éducative et sociale?"

Pour le recteur de l'Université Laurentienne, John Daniel, l'utilisation de l'informatique est placée sous le signe du défi. "Dire que c'est une bouée de sauvetage pour le francophone, c'est de le traiter de naufragé. Ce qui n'est pas le cas. Ce qui ne veut pas dire que c'est un piège pour la culture française au Canada. Plutôt, c'est un défi que nous présente la technologie moderne."

Yves Bégin, de l'Université du Québec, signale que le francophone a raison d'être anxieux: "S'agit-il d'un virage ou d'un mirage? Il faut simplement s'engager dans l'informatique avec vigilance. Il faut *responsabiliser* les étudiants."

Bien entendu, la société franco-canadienne ne peut pas faire abstraction de la technologie d'aujourd'hui. Car, inévitablement, elle influencera la vie quotidienne de tous.

"Le changement majeur sera probablement les lieux de travail. La télématique propose des lieux de travail taillés sur mesure. La vie familiale sera donc affectée" soutient le professeur Pierre Pelletier de l'Université d'Ottawa.

Aussi, le scénario pessimiste, comme Yves Bégin l'a relevé, c'est que l'informatique tombe dans les mains d'une société totalitaire. "On a vu que ces sociétés peuvent manipuler avec facilité l'informatique."

C'est pourquoi Pierre Patenaude, un directeur de l'ACELF, a choisi de parler de l'importance de l'éthique dans l'informatique. "Tout dépend d'éthique, puisqu'un des éléments de renseignements à l'infini sur une personne pourront être connus avec l'ordinateur."

N'empêche que les différents conférenciers au congrès reconnaissent le rôle déterminant de la télématique dans l'éducation de langue française.

"On pense à la possibilité d'aliénation culturelle, de l'influence américaine de l'informatique. Mais on peut aussi s'en servir pour assurer la cohésion dans une communauté. C'est plutôt un salut pour notre avenir." conclue Pierre Pelletier.


René Beauchamp, un employé du Bureau de l'éducation française, donne une démonstration à quelques congressistes.

Pourquoi apprendre le français quand on nous traite de sauvages?

La LIBERTÉ en 1932: "un organe de faction avec un rédacteur anti-métis et anti-patriotique".

L'Union nationale métisse pouvait-elle considérer autrement le journal en apprenant que Donatien Frémont traitait les Métis de Batoche en 1885 *de criminels ou de fous?*

"L'histoire démontre que ces deux groupes, les Métis et les Canadiens français, n'ont pas pu s'entendre sur des questions importantes. Aujourd'hui, le Métis se dit: 'À quoi ça sert s'astiner avec les Canadiens français? Le plus qu'on fait, le pire que ça devient!'" soutient Antoine Lussier, le conférencier-invité à la proclamation de l'Année Louis Riel par l'Association canadienne d'éducation de langue française (l'ACELF)

Le natif de Saint-Eustache, qui enseigne présentement au département d'études autochtones à l'Université de la Saskatchewan, n'a surtout pas glorifié l'histoire de l'Ouest devant les congressistes à Saskatoon.

"Les Métis s'exclament: 'Pourquoi apprendre le français, les Canadiens français nous appellent des sauvages quand même!'"

Dans un document publié récemment par le Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest, Antoine Lussier avance quatre incidents durant le 20e siècle qui peuvent expliquer la désintégration des relations entre les Franco-Canadiens et les Métis.

1916, le cas Dumas-Barribault. L'Association d'éducation des Canadiens français du Manitoba avait pris une position de neutralité devant la poursuite judiciaire de J.-P. Dumas pour la reconnaissance du français comme langue officielle au Manitoba. Toutefois, l'Union nationale métisse s'est ralliée à Dumas et, en l'occurrence, contre l'Association d'éducation.

1932, les écrits de Donatien Frémont. L'Union nationale métisse et la Société historique métisse se sont ralliées pour démentir les propos du rédacteur de La LIBERTÉ. Entre autes, Donatien Frémont avait étiqueté le soulèvement des Métis de Batoche comme étant insensé.

1975, le réseau d'écoles françaises. Plusieurs familles métisses à Saint-Eustache et à Saint-Lazarre ont refusé de participer au nouveau programme français. On l'avait interprété comme une tentative d'assimilation des Métis.

1980, le scandale de la statue de la Sainte Vierge. Suite au dévoilement par Mgr Antoine Hacault d'une sculpture ayant des traits métis en la cathédrale de Saint-Boniface une série de lettres d'opposition a été envoyée à La LIBERTÉ. Parmi les expreesions employées: "une dame à la tapette", "une vierge sauvagesse", "une honte", "une monstruosité".



Antoine Lussier. Le Métis francophone ne veut pas devenir un Canadien français.

Pour le professeur Lussier, le problème entre ces deux peuples fondateurs du Manitoba est simple: "Un rapprochement des deux ne veut pas dire que le Métis francophone veut devenir un Canadien français."

Comment donc, remédier aux "erreurs" du passé? "En regardant Riel et ce qu'il disait."

"Aujourd'hui, tout le monde croit que Riel lui appartient. Les anglos, les francos, les Métis, tout le monde... C'est important lait peu de leur sang indien. Mais plutôt du fait qu'il était francophone, catholique et canadien."

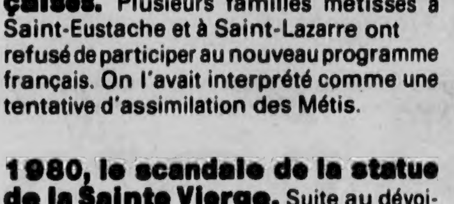
Comme projet de réconciliation pour l'Année Louis Riel, Antoine Lussier suggère la reconnaissance du patron des Métis par l'Église catholique. "Il faudrait ramener la fête de saint Joseph. On devrait pouvoir célébrer la Saint-Joseph comme la Saint-Jean-Baptiste. C'est une petite affaire, mais ça pourrait faire beaucoup."

"Aussi, le Bureau de l'éducation française pourrait publier des textes qui reflètent l'histoire métisse francophone."





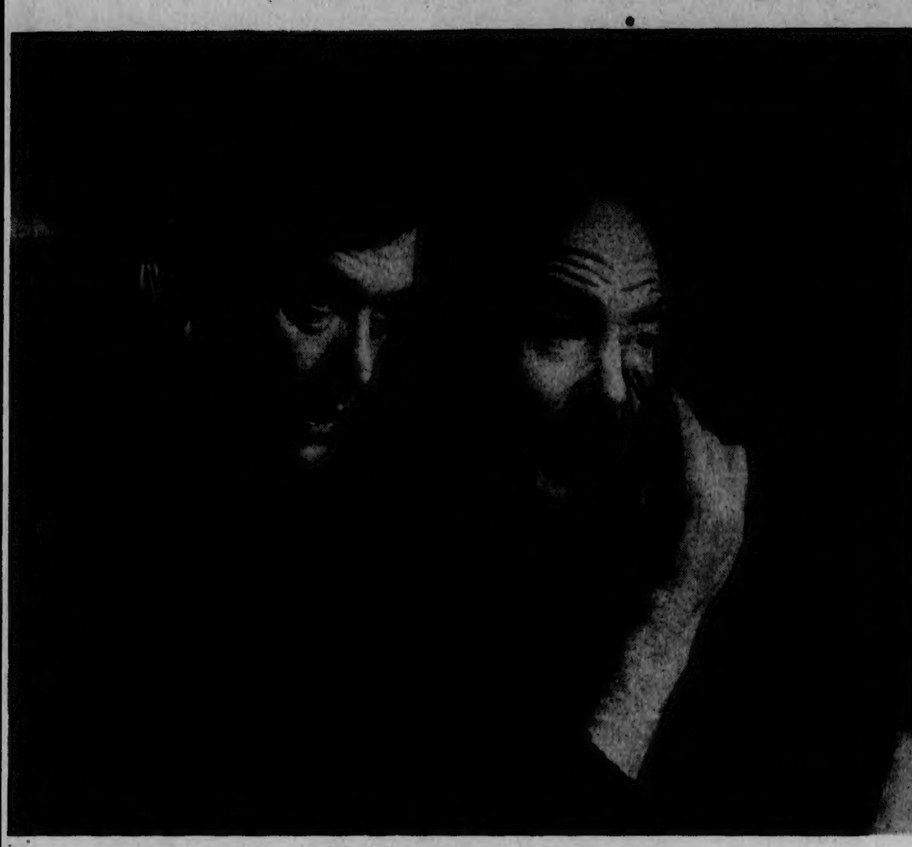








Cinéma d'été: *peu pour l'imagination*


The Dresser à l'affiche au Cinéma 3 cet été.

Pendant que le Festival de film international de Montréal projette les meilleurs productions de l'année, le cinéphile winnipégois cherche désespérément dans le Free Press pour un film de qualité.

On a déjà parlé de sècheresse... Mais cet été les cinémas de "la porte de l'Ouest" se sont dépassés. Au moins, ils ont le bon sens de ne demander que 2$ au guichet!

Entre **Grandview USA** et **Romancing the Stone**, il reste peu de place pour l'imagination. On arrive à peine à se distraire des problèmes du quotidien!

Et dire que pendant deux semaines du mois d'août, les Montréalais auront la chance de voir plus de 200 créations cinématographiques. Entre autres: **Les saints innocents** de Mario Campus, **Un dimanche à la campagne** de Bertrand Tavernier, **Comfort and Joy** de Bill Forsythe, **Viva la vie** de Claude Lelouche, **Un amour de Swann** de Volker Schlondorff, **Where the green ants dream** de Werner Herzog et **Après la répétition** d'Ingmar Bergman.

Au grand festival, il y aura aussi des nouvelles vues québécoises: **Les années de rêve**, de Jean-Claude Labrecque, **Le jour S...** de Jean-Pierre Lefebvre et **Le crime d'Ovide Plouffe** de Denys Arcand.

À part **The Jungle Book**, les grands cinémas du "downtown" de Winnipeg offrent peu au cinéphile. Il ne reste qu'à espérer que ce "temple of doom" fasse vite place à un cinéma plus engageant.

Entre temps, on peut toujours retourner voir les grands classiques internationaux à la Galerie d'art de Winnipeg: des Fellini, Bergman, Renoir...

Et il y a toujours Cinéma 3 qui cherche à offrir un cinéma alternatif. Pour la fin août et le début septembre, on prévoit des vues qui ont connu un certain succès cette année: **The Dresser, Silkwood, Reuben, Reuben, Terms of Endearment** et **Racing with the moon.**

Roland STRINGER

Maria Chaput-Arbez au CCFM

Maria Chaput-Arbez de Sainte-Anne-des-Chênes sera la prochaine directrice générale du Centre culturel franco-manitobain. Elle succèdera à Lorette Beaudry-Ferland le 10 septembre prochain.

"Elle apportera une expérience administrative importante au bon fonctionnement du CCFM" a indiqué le président René Fontaine. Mme Chaput-Arbez est directrice adjointe à la Villa Youville depuis 1979.

La future directrice générale n'est pas étrangère au milieu artistique: elle est l'auteure du roman *Pour l'enfant que j'ai fait* publié fin des années 70.

Pour sa part, Lorette Beaudry-Ferland deviendra le 4 septembre directrice générale de la Fédération culturelle des Canadiens français, dont le siège social est à Saint-Boniface.


Maria Chaput-Arbez. Une expérience administrative importante.



Le CM part à l'aventure

Le Cercle Molière vient de lancer sa 59e saison en demandant au public manitobain de "partir à l'aventure", de "découvrir et de redécouvrir" le théâtre de langue française.

À l'affiche pour 84-85: *Le temps des lilas* de Marcel Dubé, *Emmanuel à Joseph à Davit* d'Antonine Maillet. *L'Article 23* (une collaboration du Cercle Molière et du Prairie Theatre Exchange)

***Le triangle*, de Janine Tougas, est prévu comme spectacle pour enfants qui sera présenté en tournée au printemps.**

Comme dans le passé, le Cercle Molière tiendra une soirée "Gala", des soirées de théâtre varié et un festival de théâtre pour les jeunes.

Mgr Charles Empson "Memorial Family Fund"



Dans son dernier testament Monseigneur Empson a prévu un don pour le fonds du Ministère de la famille. La famille lui a toujours été très chère.

Tous ceux qui connaissaient Mgr Empson et qui l'aimaient peuvent maintenant participer à son rêve en contribuant à ce fonds pour la famille.

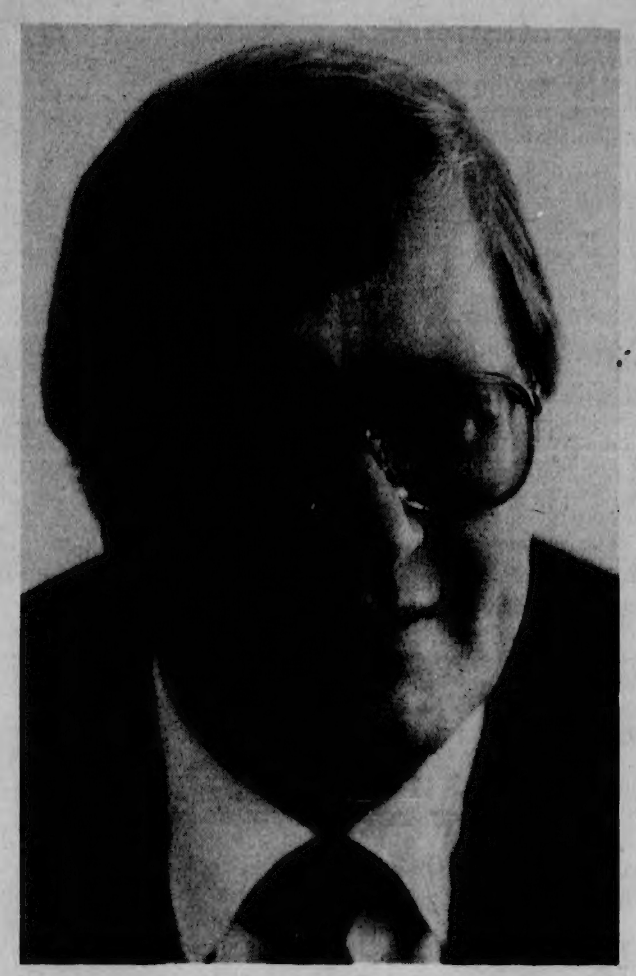
Envoyez vos dons à:
Mgr C. Empson Memorial Family Fund
a/s Paroisse Holy Cross
252, rue Dubuc
Winnipeg, Manitoba
R2H 1E3

Merci de votre appui.
Le bureau de direction.

Le rôle d'un député se résume-t-il à couper des rubans et donner les premiers coups de pelle?

À titre de député,

- *je représenterai, à plein temps, tous les citoyens du comté de Provencher*
- *je mettrai immédiatement sur pieds au moins deux bureaux permanents dans le comté, équipés de téléphones sans frais*
- *je présiderai des rencontres régulières dans la circonscription - les dates et les lieux seront annoncés*
- *je serai le ombudsman des individus et des groupes auprès du gouvernement fédéral et de ses agences*



Ron Buzahora
Nouveau parti démocratique
Le comté de Provencher

Le comté de Provencher a besoin d'une VOIX FORTE et d'une REPRÉSENTATION POSITIVE à Ottawa!

Pour être bien représenté à Ottawa, votez

BUZAHORA, Ron



Bureaux:

Saint-Pierre: 433-7880
Beauséjour: 268-3888



Autorisé par l'agent officiel, Patrick O'Connor

Le feu rouge pour le programme d'éducation familiale

On attend un programme fait au Manitoba

Contrairement à une décision prise par le ministère de l'éducation, le nouveau programme d'hygiène, contenant des volets sur l'éducation familiale et sexuelle ne sera pas présenté dans les écoles du Manitoba cet automne.

Cette volte-face a pour but, semble-t-il, de freiner la confusion galopante concernant le contenu exact du programme. Plus précisément, le matériel traitant de l'éducation familiale et sexuelle.

"Il existe de la confusion en ce qui concerne le contenu du programme manitobain", a commenté la ministre de l'éducation, Maureen Hemphill.

Le matériel pédagogique de base a été tiré du programme mis au point par le Calgary Board of Education de l'Alberta, à l'intention des étudiants de la 4e à la 9e année. D'après les données recueillies lors des projets pilote dans la division scolaire Winnipeg # 1, pendant l'année scolaire dernière, le ministère de l'éducation avait prévu de réviser, adapter et rejeter certaines unités afin de répondre aux besoins des étudiants manitobains.

Selon Wayne Boyce, directeur des communications au ministère de l'éducation, le pandémonium a été causé non par les unités qui feront partie du programme manitobain, mais plutôt par celles qui ont été refusées.



Maureen Hemphill a confié à son ministère la ré-écriture du programme controversé.

"Certaines sections du programme de Calgary sont vues comme étant trop explicites. Toutefois, a-t-il souligné, il n'a jamais été question d'utiliser ces sections dans le programme manitobain. On n'accepterait pas de présenter un programme auquel s'objecte la majorité des parents et la communauté."

Les valeurs de base

Toutefois, pour éviter que la confusion et la panique ne se répandent inutilement les projets prévus pour le mois de septembre, ont été remis jusqu'à ce que le curriculum manitobain soit complété. Pour quelle date prévoit-on achever le travail? Nul n'a osé s'aventurer. Chat échaudé craint l'eau froide!

Cependant, la ministre a assuré que le programme développé pour les écoles manitobaines suivra certaines lignes de conduite: les leçons correspondront au niveau des étudiants; les leçons refléteront des valeurs acceptables aux parents et à la communauté; le programme sera écrit de façon à promouvoir la formation et la participation des parents; ce programme doit être accepté par la majorité des parents.

"Contrairement à ce que croient certains, nous n'enseignerons pas un programme dépourvu de valeurs et de principes, a insisté Wayne Boyce. Nous voulons un programme "Made in Manitoba" qui valorisera la famille et les valeurs au foyer. Cépendant, il existe certaines valeurs de base dans la société qui vont au-delà de la religion et de la politique: le respect de soi et des autres; la responsabilité, l'honnêteté, la raison. Les gens pourront difficilement s'objecter à ça."

Gisèle CHAMPAGNE

UN MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU CANADA



VOULEZ-VOUS VOTER AVANT LE 4 SEPTEMBRE ?

Pourvu que votre nom soit inscrit sur la liste électorale de votre section de vote, vous pouvez voter par anticipation:

- si vous avez des motifs de croire que vous serez incapable de voter le 4 septembre; ou
- si vous êtes une personne âgée, handicapée ou malade.

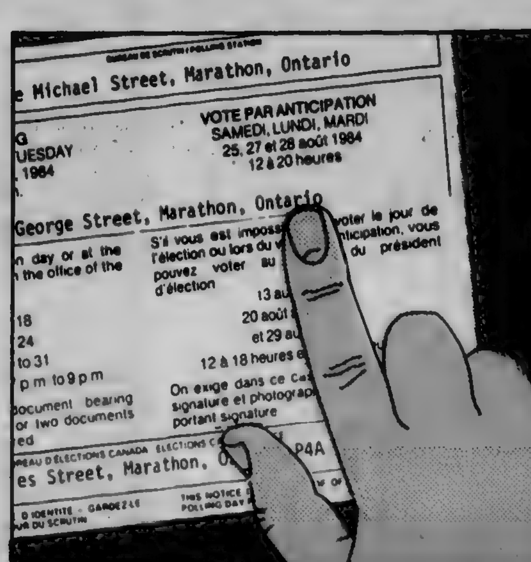
OÙ ET QUAND VOTER PAR ANTICIPATION

Les bureaux spéciaux de scrutin seront ouverts les 25, 27, et 28 août de midi à 20 h.

Sur votre AVIS DE RECENSEMENT vous trouverez l'adresse du bureau de scrutin spécial où vous présenter.

L'électeur handicapé a le droit de voter à un bureau spécial de scrutin avec accès de plain-pied. Si votre bureau spécial n'en a pas, contactez le bureau d'**Elections Canada** de votre circonscription.







À NOTER

On ne peut pas voter par procuration aux bureaux spéciaux de scrutin.

VOTE AU BUREAU DU PRÉSIDENT D'ÉLECTION

Si votre nom est inscrit sur la liste électorale et que vous ne pouvez voter ni le jour de l'élection, ni dans un bureau spécial de scrutin, vous pouvez le faire au bureau de votre président d'élection. Pour plus d'informations, téléphonez au bureau d'**Elections Canada** de votre circonscription. Vous en trouverez le numéro sur votre AVIS DE RECENSEMENT ou auprès de l'assistance-annuaire.

Jean-Marc Hamel,
Directeur général
des élections du Canada

VOTE PAR ANTICIPATION: LES 25, 27, ET 28 AOÛT.

ELECTIONS CANADA

UNE AGENCE NON PARTISANE DU PARLEMENT FÉDÉRAL

Saskatchewan toffe...

Les récoltes sont belles au Manitoba



Roland Stringer

Le 5e QUART

C'est toffe de ces jours en Saskatchewan. La récolte est pauvre et les Roughriders jouent comme d'habitude.

Chez Al Anderson's Sportswear à Saskatoon, les t-shirts, les chapeaux et les tasses avec l'emblème de la grosse machine verte se vendent moins bien que par le passé. Depuis que le *stock* de chemises au numéro 23 de Ronny Lancaster est épuisé, les Saskatchewaniens hésitent de plus en plus à s'identifier à la seule équipe professionnelle de la province.

La situation est grave. Un des natifs de la Saskatchewan, un mordu des Roughies qui habite Edmonton depuis cinq ans, a choisi la semaine dernière de parier dorénavant pour les Eskimos.

Tu parles d'une année pour choisir les Eskimos! Il y a trois ans, on aurait compris.

Qu'est-ce que tu veux lui dire? Que Nickie Hall fera preuve un jour d'une certaine connaissance du sport?

Quand on vie du blé et du football, on comprend pourquoi les Saskatchewaniens envient les Manitobains. Les Bombers gagnent et les récoltes sont belles. Frank Robinson, le secondeur défensif coupé par les Roughriders et qui fait maintenant fureur à côté de Tyrone Jones, en connaît quelque chose!

Il reste que l'entraîneur des quarts des Bombers, Art Asselta, est de l'avis qu'il faut se préparer pour les deux prochains matches contre les grands rivaux du passé. C'est le moins qu'il pouvait dire d'une équipe qui vie dans l'erreur depuis sept ans!

Le problème des Riders, vous voyez, c'est ce qu'il y a de fort chez les Bombers.

Non, ce n'est pas les demis de la défense, la ligne défensive, la ligne offensive, les receveurs, les demis de l'attaque ou les quarts.

C'est un peu les entraîneurs (Ce n'est pas en disant que t'es toffe que tu gagnes des parties!) et surtout la gérance.

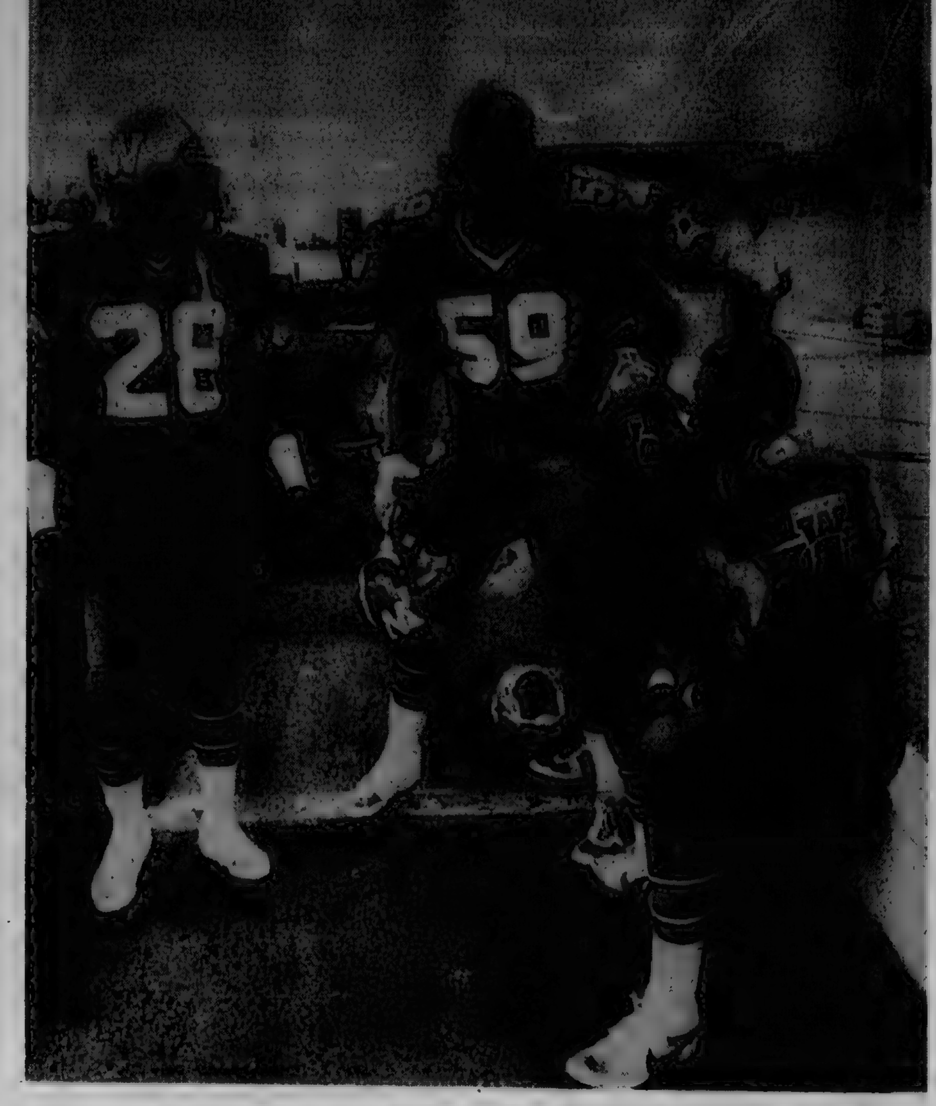
Monsieur Herrara aurant avantage à quitter Taylor Field plus souvent pour voir comment on forme une vraie équipe. Quelques leçons de Paul Robson ne lui ferait certes pas de tort.

Comptez le nombre d'anciens Riders qui font un massacre dans les équipes de la Ligue et on comprend pourquoi les Saskatchewaniens crient pour revoir George Reed en tête. (George Reed, c'est le Pierre Trudeau des Roughies: on a essayé de l'oublier pendant quelque temps, mais, au désespoir, c'est vers lui qu'on se tourne.)

Ce qui est inquiétant tout de même avec la Saskatchewan, c'est qu'ils peuvent toujours blesser des Bombers. Ça serait plate de perdre un autre joueur du calibre de John Sturdivant. Et comme les quarts de sofa le savent bien, le sort des Bombers cette année dépend bien du nombre de joueurs blessés.

À part cela, on devrait avoir peu à craindre des Rough'n'Tough.

N'empêche qu'on disait la même chose des Stampeders au début de la saison...



Les blessures commencent... John Sturdivant, à la droite, ne jouera plus cette saison.



Ken Hailey continue à impressionner. Il mène la Ligue avec le plus grand nombre d'interceptions.

Tasie LAMBERT



À la douce mémoire de notre chère maman et grand-maman qui est retournée vers le Père le 24 août 1981.

Vous nous avez quittés il y a déjà trois ans. Mais nous vous manquons terriblement. Votre beau sourire, votre joie de vivre, nous chérirons toujours ces souvenirs. Nous n'oublierons jamais nos belles veillées, vos chansons, surtout "Dans nos vieilles maisons". Vous êtes partie, mais nous nous souviendrons toujours de "Tasie".

Émile, Lorraine et la famille.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu, VICTOR HENRI GOSSELIN, autrefois de Winnipeg, province du Manitoba, retiré, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude du soussigné 25 - 185 Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 0G4 le ou avant le 24 septembre 1984.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 14ème jour d'août, A.D. 1984.

F.R. AVANTHAY
Procureur de la succession

LE CARNET DES PROFESSIONNELS

Avocats-Notaires

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185 boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba Téléphone: 233-5029

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Édifice Canada Trust
232 avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 956-1060

Guay Smith et Associés
avocats et notaires
Renald Guay — Rémi C. Smith
Richard J. F. Chartier
807 Centennial House
310, Broadway et Donald
Winnipeg R3C 0S6 — 957-0540

Pierre Deniset et Associés
AVOCATS ET NOTAIRES
Pierre J. Deniset, B.A., LL.B.
Barry C. Effler, LL.B.
Nata L. Spigelman, B.A., LL.B.
HEURES DE TRAVAIL
lundi au vendredi 8h30 à 17h30
mardi et jeudi 19h00 à 21h00
samedi 10h00 à 14h00
Téléphone: 233-0614
2e étage 255, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba

MARCOUX, BETOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
R.R. LAFRENIÈRE
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE HOGUE& TEILLET
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E.TEFFAINE C.R. L.V. TEILLET
A.J. HOGUE Ç.W. SHARP
R. BILODEAU
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-1426

Neil Enns & Associates
Avocats et Notaires
200 Britannia House
338, avenue Broadway
Winnipeg, Manitoba 956-2428

RNR TRANS
BOISVERT TRANSMISSION
1601, chemin Niakwa
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 255-2769 Roland ou Paul
Tél: 474-1443 (voiture) JJ.23684

Assureurs

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC.
1063, Autumnwood
AUTOPAC - TEL: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
FEU-VIE-MALADIE
CIS AUTOPAC



233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, Provencher, Saint-Boniface Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions-Bateaux-Tours Trains

Comptables

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg, Manitoba
Tél.: 233-8593
Gabriel Forest, F.C.A.
Lucien Guénette, B.A., C.A.
Arthur Chaput, B.A., C.A.
André Blondeau, B.A., C.A.
Maurice Morissette, C.A.
Gilles Chaput, B.A., C.A.
Représentant au Manitoba
de Ward Mallette Comptables agréés

H. A. MAGNE
Comptable agréé
Henri Magne, B. Comm. C.A.
200 - 170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
233-7842

Brackman & Co.
Comptables généraux agréés
- Comptabilité • Vérifications
- Impôts sur les revenus
- Services de gestion
- Informatique

Alan Brackman,
B.Comm.(Hons.) C.Ed., C.G.A.
Pièce 2 - 1808, rue Main
Winnipeg, Manitoba 338-7985

Chiropraticiens

Rendez-vous Téléphone: 233-3060
CENTRE CHIROPRATIQUE BOHÉMIER
154, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
CHIROPRATICIENS
Gilbert et Gérald Bohémier

LES PETITES ANNONCES

Service de **DÉPANNAGE** et de **LOGEMENT** du C.U.S.B. Tous ceux ayant des appartements disponibles à louer à Saint-Boniface ou à Winnipeg (pour la prochaine année scolaire, '84 - '85), ceci pour des étudiants universitaires, veuillez, s'il vous plait, contacter Georges Gélinas au 233-0210 poste 138 ou Denis Brodeur au 237-5094 au Collège Universitaire. Merci.
-557-

À VENDRE: secrétaire ancien en chêne avec chaise, 1 tiroir, très élégant, 36 X 24, prix à discuter. Appeler après 17h00 au 256-1317 ou 253-9355.
615-

À VENDRE: Maison de 3 chambres à coucher, 2 chambres de bains, complètement rénovée. 464 Saint-Jean-Baptiste 53 000$, composez le 237-5125 après 17h00.
-595-

À VENDRE: Maison à Sainte-Agathe, prêt de tout, lot de 50 X 180, maison de 2 étages, 2 chambres à coucher, jolie cuisine et salle de famille, grand jardin, atelier pour outils, avec une cour clôturée. Demande 30 000$ ou meilleure offre. Pour plus d'information au 1-882-2180 après 17h00.
599-

À LOUER: Libre le 1er septembre, endroit tranquille au centre de Saint-Boniface, Place Gaboury, suite de 4 pièces dans un "Bi Level Duplex", 1 chambre, salle à dîner etc. Poêle et réfrigérateur. 350$ par mois plus 15$ de stationnement et hydro, pas d'animaux domestiques, pas de lit d'eau. Idéal pour une personne seule ou couple tranquille. Tél.: 233-0999
604-

À LOUER: appartement de 2 pièces, meublé, stationnement, libre le 1er septembre, préférance pour un jeune tranquille, appeler le matin au 237-7496.
605-

CHERCHE une maison pour septembre ou octobre, à louer à Saint-Boniface ou Saint-Vital, maison de 2 ou 3 chambres à coucher avec sous-sol ou une chambre d'entrepôt. Appeler le 477-0896.
612-

NOUS CHERCHONS une gardienne à plein temps pour le mois d'octobre. Chez-nous serait préférable. Références, s'il vous plaît. Appeler au 237-7687.
613-

PROPRIÉTÉ À VENDRE: à Saint-Pierre Jolys, un mille au sud de la route 59, une maison de 2 étages avec sous-sol et une grande remise sur un lot de 3/4 acres. Tél.: 256-2896
610

À VENDRE: rue Aulneau, maison familiale avec revenus, vente privée, montant requis et hypothèque à discuter, tél.: 233-3843 après 17h00.
611-

VENTE: Nous aurons une Vente de Remue-Ménage le 30 août de 10h00 à 18h00 dans le gazibo à l'Accueil Colombien au 200 rue Masson. Saint-Boniface. Bienvenue à tous.
616-

À LOUER: Ancien presbytère de Saint-François Xavier. Téléphone 1-864-2378
617-

VENTE: de Garage, 139 Enfield Crescent, vendredi le 24 août et samedi le 25 de 12h00 à 21h30.
618-

À VENDRE: Un piano droit marque Wesley, bonne condition 600$. Composez le 256-2694.
619-

À VENDRE: À Saint-Vital un "split level" de 4 chambres à coucher, 1 500 pieds carrés, 23 avenue Arden, vente privée. Composez le 253-0546.
620-

VENTE: De **Garage** le 25 et 26 août de 10h00 à 20h00 au 188 rue Dumoulin.
621-

À VENDRE: 2 commodes pour chambres d'enfants, 1 malle de voyage, 1 bicyclette à 3 vitesses, 1 télé-objectif de 200 mm marque Canon. 235-0832 après 17h00
622-

CHERCHE: Une gardienne pour garder notre enfant de sept mois tout près de la rue St-Mary's et Barrington pour le début de septembre, pour quelques heures dans l'après-midi. Appelez Carmelle au 255-0157 avant 14h30.
623-

À LOUER: 1er octobre au 30 avril 85, apt de 2 chambres à coucher, meublé, balcon près de l'école Guyot, non-fumeur S.V.P. 450$/mois. Composez 255-2390 après 18h00.
624-

LEÇONS DE GUITARE: Musique classique, folk, blues, rock, différents styles, pour étudiants plus avancés, intermédiaires, tous les niveaux. Contactez Guy Michaud au 237-5587 ou 284-6487.
625-

CHERCHONS: Une gardienne pour fin septembre. Une journée par semaine, pour 2 jeunes enfants dans la région du Parc Windsor, Saint-Vital 253-0046.
626-

Optométristes

DR D.W. MULHALL
OPTOMÉTRISTE
198, St. Annes Sur rendez-vous seulement
Winnipeg, Manitoba Téléphone: 255-3990
R2M 3A1

DR. E.M. FINKLEMAN ET DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, avenue Portage,
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue et Lunettes ajustées

DR R.J. STANNERS
Optométriste, Examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr. R.J. Lecker Dr. M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice Hurtig 264, Portage
Téléphone: 943-6628

Entrepreneurs de Construction



LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

Air climatisé Ferblanterie
Gouttières Ventilation
ROSSIGNON
"Sheet Metal & Heating"
491, chemin Sainte-Anne - Saint-Vital
R2H 0T1
Téléphone: 257-2921
René André 256-3340



Agents d'immeubles

SONGEZ-VOUS CONSTRUIRE UNE NOUVELLE MAISON? NOUS VOUS PROPOSONS DE TRÈS BEAUX LOTS BOISÉS SITUÉS À 12 MILLES DE LA MINT. LES SERVICES D'ÉGOUTS, D'EAU SOUS PRESSION, GAZ NATURELLE, LOT ARPENTÉ, ETC. PRIX RAISONNABLE. APPELEZ PAUL CHEZ PAUL'S REALTY AU 1-883-2434.

Terrain pour grain, 77 acres, avec ou sans la récolte.
Fermes laitières: Tolstoï, 45 vaches 503 1. de quota, 320 acres avec très bon équipement. **Saint-Malo,** étable récente, 80 vaches, 1 200 1. quota, 160 acres, avec ou sans la machinerie.
Maison à vendre: Aubigny, 1 étage, 3 chambres, cave partiellement finie, 24 X 32, garage attaché 42 900$. **Saint-Pierre:** 2 étages, convertis en deux appartements séparés 42 X 28. Très bon revenu possible de plus de 16%. 44 900$
Chalets à vendre: Saint-Malo: 1) sur lot tranquille, 35 000$ 2) splendide lot de 165 X 485, piscine chauffée incluse 159 000$.
Trailer à vendre: sur lot loué, endroit très relaxant 5 500$.
Véritable occasion: si vous rêvez de vous lancer dans un commerce, nous vous suggérons des affaires comme plombier, garage, magasin de vêtements, restaurants, ou d'autres différentes affaires.
C'est maintenant le temps avant la poussée inflationniste possible, qui ferait monter les prix.
Terrain à vendre: près de la plage de Saint-Malo, dans la nature. Possibilité d'aménager un parc pour ranger les trailers et roulottes. Grande maison pouvant accommoder plusieurs familles pour des vacances.
Contactez l'Immobilière de Saint-Pierre Realty Ltée 1-433-7899.

En attendant Jean-Paul II

Le buste du pape confié à un maître

"En ce qui concerne l'art, je crois fermement que l'artiste a un rôle spécial à jouer dans la communauté et a une dimension spirituelle à y apporter. Le moyen d'y arriver revient à l'individu car il n'existe pas de formule. C'est ce qui reflète l'essence du travail créateur."

Intense, talentueux, franc et d'une simplicité désarmante, l'artiste Leo Mol, 69 ans, a une renommée internationale comme sculpteur. Toutefois, à son grand chagrin, il n'a jamais été invité à participer aux expositions franco-manitobaines. Nul est prophète dans son pays, a-t-il philosophé.

Natif de l'Ukraine, et résidant de Saint-Boniface depuis 30 ans, Leo Mol, a fait ses études à l'Académie Kunst de Berlin et à l'Académie des Arts de Hague. Cependant, ses aptitudes artistiques et son amour pour la sculpture se sont manifestés dès sa tendre enfance.

"Même gamin j'ai aimé faire de la sculpture, a rappelé l'artiste. La sculpture est la forme d'expression la plus importante, la plus indépendante, car elle peut se suffir à elle-même et vivre où qu'elle soit."

"À mon avis, l'aspect le plus difficile et le plus satisfaisant de la sculpture est la création de figures portraits. Elle exige non seulement une maîtrise des techniques, mais une sensibilité pouvant capter l'âme du personnage. Il faut en quelque sorte souffler de la vie dans ses sculptures."

Commissionné par de nombreuses institutions partout au monde il a exécuté de nombreuses sculptures, des figures portraits, des monuments et plus de 80 vitraux. Au Manitoba, on retrouve de ses oeuvres au parc Assiniboine, à l'Université du Manitoba, au Pas, dans plusieurs églises et dans des collections privées.



Leo Mol: "La dimension la plus intéressante d'un artiste défie toute explication".

On compte parmi ses oeuvres les plus connues: deux monuments créés en l'honneur du poète ukrainien Taras Shevchenko, les bustes de plusieurs présidents américains, de John Diefenbaker, des cardinaux Slepiy et Tisserant, des peintres du Groupe des sept, Jackson, Casson et Varley, de la Reine Elizabeth II, et des papes Jean XXIII, Paul VI et Jean-Paul II.

C'est à Rome, en 1979, dans un studio offert par le Vatican qu'il a créé le buste de Jean-Paul II. Selon l'artiste, le présent pape est tout à fait différent des autres: "C'est un homme extraordinaire, qui a très bien saisi la situation de l'Église. Il a un bagage d'expériences tirées d'un vécu riche. J'ai voulu transmettre les qualités d'un intellectuel chaleureux, accueillant et humble."

Malgré ses talents, Leo Mol est resté humble. "Quand je travaille à Rome, la beauté imposante de 2 000 ans d'art m'inspire et m'impressionne. Devant les chefs-d'oeuvre des grands maîtres je ne peux faire autrement que de me demander: que puis-je créer de plus?"

L'art abstrait

Et comment crée-t-on un chef-d'oeuvre?

"Pour réussir une sculpture, en plus de posséder une formation technique de qualité, on doit pouvoir penser, et non seulement superposer. En plus, un artiste est poussé par deux sens: l'intuition et l'impulsion. Faut être à l'écoute. Suivre le courant populaire plutôt que son for intérieur, manque de créativité et d'honnêteté. La dimension la plus intéressante d'un artiste défie toute explication. À mon avis, l'art abstrait vers lequel se dirigent tant de jeunes sculpteurs est un cul-de-sac."

La cause?

"Ils n'ont pas reçu la formation nécessaire, ni les techniques de travail essentielles. Ils regardent sans rien voir, sans rien comprendre. L'âme et la technique vont de pair, a offert comme explication Leo Mol. La vie est une compétition. Pour créer un travail de qualité, on doit utiliser des matériaux de qualité. Un maître compétent et dévoué se doit d'enseigner l'art dans sont entièreté."

Un jeune sculpteur franco-manitobain, Miguel Joyal, fait son éloge: "Il est extraordinaire, un vrai maître. Je pourrais puiser de ses connaissances toute une vie. Il est un modèle à suivre."

Du 9 au 22 septembre, les oeuvres de Leo Mol, y compris le buste de Jean-Paul II, seront exposées à la galerie d'art David Loch à Saint-Boniface, à l'angle des rues Taché et Ste-Marie.

Gisèle CHAMPAGNE

Pour en savoir plus.

- *le pape Jean-Paul II a écrit un recueil de poèmes et des pièces de théâtre.*
- *le pape parle l'anglais, le français, l'allemand, l'italien, l'espagnol, le portugais, le polonais, le russe et les langues slaves.*
- *le pape a été journaliste.*
- *pendant l'occupation allemande, il a formé le groupe clandestin, le théâtre Rhapsodique et a contribué à préserver les oeuvres des poètes et écrivains polonais.*

Le Saint-Père entre les lignes

· À partir du moment où il fut élu pape, Jean-Paul II a été très en vue. Depuis un bon moment déjà, et bien avant l'annonce officielle de sa visite à Winnipeg / Saint-Boniface, les gens se sont intéressés à lui. Dans les bibliothèques et dans divers établissements commerciaux, une multitude de livres sur Jean-Paul II ont pris place sur les étagères.

Selon Lucille Freynet, la directrice de la Bibliothèque de Saint-Boniface, Jean-Paul II a capté la curiosité du public: "Les gens empruntent beaucoup de livres traitant du pape. Presque tout ce qu'on a en exposition a été emprunté à un moment ou un autre."

Tous les livres parlent du même pape, mais se sont concentrés sur une dimension différentes. Cependant, les biographies: *Karol Wojtyla, Jean-Paul II, pape de Pologne; Quand Jean-Paul II s'appelait Karol Wojtyla; Jean-Paul II, un homme de Cracovie* sont très populaires.

"Ça doit être sa personnalité qui intrigue les gens, a commenté la directrice. On veut savoir qui a été cet homme, Karol Wojtyla et qui est cet homme Jean-Paul II."

C'est le pape qui a le plus voyagé et qui a été le plus suivi des médias. En 1978, il a été reconnu la personnalité télévisée la plus populaire. Caractérisé par un style de leadership bien à lui, c'est un pontife libre, audacieux et spontané dans ses entretiens avec les masses, tout en étant autoritaire et soucieux des valeurs traditionnelles.

Plusieurs livres mettent en lumière ses voyages, sa popularité, son influence chez divers peuples, ses discours, ses pensées et réflexions personnelles. Le choix est vaste: *Le pape à la une; nouveaux visages de la papauté; Jean-Paul II au Canada; Jean-Paul II, paroles d'un pape voyageur; Pourquoi le pape voyage; Réactions et réflexions de chrétiens d'ici à Jean-Paul II, évêque de Rome; Le Pape au risque du monde.*

Des repères

Pour ceux et celles qui se préparent spirituellement à la visite papale, plusieurs livres ont été écrits à cette fin: *Jean-Paul II, une Église au rendez-vous; Jean-Paul II, cathéchiste; Prier avec Jean-Paul II; Le Pape au risque du monde; Le Pape chez-nous.*

Dans certaines paroisses, le livre de poche, *Le Pape chez-nous*, de Guy Marchessault a été distribué aux fidèles. Écrit dans un style populaire, il contient des anecdotes, des citations, et des photos du pape. En plus, il répond aux questions que se posent un grand nombre de chrétiens sur la papauté et sur l'Église. À titre d'exemples on retrouve des questions telles que: Comment élit-on un pape? Le Vatican, c'est quoi au juste? Un pape ça sert à quoi? Le pape est-il infaillible?

Selon l'abbé Fréchette, curé de la paroisse Sainte-Eugène et responsable de la planification pastorale pour la visite papale, la lecture de ces livres permet de connaître davantage le pape et l'Église. "Ceux et celles qui ont perdu de vue la réalité et le rôle actuels de l'Église y trouveront des points de repères."

Gisèle CHAMPAGNE

Saint-Boniface

L'Accueil colombien aura sa chapelle

Il y a toujours des projets intéressants qui se passent au foyer Accueil colombien 200 rue Masson.

D'abord, il s'agit d'emmener la présence permanente de notre Seigneur dans cette demeure. Comme l'appui n'appartient qu'aux résidents, on s'organise afin de recueillir les fonds nécessaires pour un lieu de prières, soit oratoire ou chapelle.

Alors, ces résidents, qui détiennent un héritage chrétien de leurs parents, ont généreusement fourni une somme assez considérable pour décorer ce lieu, dont la beauté conviendra à ce bel édifice colombien.

Nous comprenons tous que pour compléter notre bâtisse, il faut un endroit où nous pourrons confier au Seigneur nos joies, nos peines et nos ennuis.

Correction: Le Restaurant de l'Accueil colombien est ouvert au public à tous les jours de 9h00 à 18h00 sauf le samedi où il est ouvert de 9h00 à 14h00.

Rosa THERRIEN

Remerciement
Rose Vielfaure et sa famille désire remercier tous ceux et celles qui sont venus célébrer avec eux le 90e anniversaire de naissance de leur mère. Cette fête eut lieu le 5 août 1984.

Nous aimerions rappelez à nos fidèles annonceurs de La LIBERTÉ que l'heure de tombée est le vendredi avant 17h00.

La paroisse de l'Assomption fêtera ses 75 ans en 1986

Puisque la paroisse de Notre-Dame de l'Assomption à Transcona doit célébrer son 75e anniversaire en 1986, voici en résumé l'historique de la paroisse - ses débuts et ses curés - au cours des années. (S'il y a erreur ou omission S.V.P. avertir la correspondante sous-signée). Une 2e étape sur les organismes paroissiaux, suivra sous peu.

C'était le 20 août 1911 que l'abbé J.E. Louis Lee (1911-13) premier curé de la paroisse de Notre-Dame de l'Assomption, célébrait une première messe pour 125 personnes rassemblées dans la salle communautaire, au 2e étage du "Campbell Block" (Regent & Oxford) à Transcona. Un recensement des catholiques de la région indiquait qu'il y avait 124 familles de 11 différentes nationalités et que celle de langue française prédominait avec 53 familles.

Au mois de décembre suivant, la construction d'une église et presbytère (rue Leole) furent terminés, et l'église fut bénite le 30 mars suivant (dimanche des rameaux) par Mgr Langevin. En mai 1913 ce dernier bénissait également la fameuse cloche de 600 livres fabriquée en France en 1912. Le remplaçant de l'abbé Lee fut l'abbé Louis-de-Gonzague Bélanger, 2e curé (1913-20). L'importance de ces années, fut l'ouverture de deux missions soit Craig Siding et Lewis.

Arrive ensuite l'abbé Clovis Paillé, 3e curé (1920-34). En 1920 une petite école sans nom fut établie à l'angle des rues Ravelstone et Leola et fonctionnant les samedis matin et après-midi; mais c'est en 1924 que fut ouverte la première école paroissiale. C'était le "Summerville Hall" qu'on avait achetée et transportée sur le terrain de l'église. Les religieuses oblates acceptèrent de diriger l'école.

S'acquitter des dettes

Le 4e curé fut l'abbé Joseph Bellavance (1934-56). Malgré le temps difficile de la dépression, l'extérieur et la fondation de l'église furent rénovés en 1944. En 1953-54, l'intérieur de l'église fut refait à temps pour l'ordination sacerdotal de Clayton Barclay, le 13 juin 1954. L'école paroissiale fonctionnait toujours malgré les difficultés croissantes.

Vint l'abbé Walter Szumski comme 5e curé (1956-60). Vers ce temps, l'accroissement de la paroisse nécessita une division. En 1958 la desserte de Saint-Joseph the Worker fut établie pour les catholiques de l'ouest et du sud de transcona. Bientôt en 1960 une autre division établissait la paroisse de Blesed Sacrament pour les gens de l'est et du nord. La paroisse de l'Assomption devenait alors (comme à ses débuts) paroisse française pour la région de Transcona et des proches environs.

En 1957, il y eut construction d'une nouvelle école paroissiale pour les élèves des grades 1 à 8 et on ajouta le 9e en 1958. En 1960, cette école devenait propriété de Blessed Sacrament. L'abbé Szumski administrait trois paroisses avec l'aide des vicaires, les abbés Albert Fréchette (l'Assomption), Léo Verrier (Blessed Sacrament) et Saint-Joseph the Worker pour lui-même, curé. C'est en 1960 que l'abbé Henri Perron fut nommé 6e curé de l'Assomption (1960-65). Le 4 mars 1962, une nouvelle église avec presbytère annexé fut bénite. Le 3 février suivant, il y eut bénédiction d'un nouveau logis moderne pour les religieuses oblates, couvent en brique à deux étages.



Première église de N.-D. de l'Assomption avec presbytère, 609 rue Leola à Transcona. La construction date de 1911.

En juillet 1965, l'abbé Albéric Saint-Laurent devenait 7e curé de la paroisse. Tout allait bien en s'acquittant des dettes. On se souvient des célébrations du 50e anniversaire sacerdotal de Mgr Bellavance en juin 1970 et du 25e de l'abbé Saint-Laurent à la veille de son départ de la paroisse en juin 1971.

En 1971, notre 6e curé l'abbé Perron revenait comme curé jusqu'au mois de septembre 1974. Il y eut construction d'une nouvelle salle paroissiale, soit le Centre culturel Assomption 711 rue Leola, ouverte le 15 octobre 1972. Cette même année, le couvent des oblates devenait propriété des religieuses oblates, et, en 1973, les religieuses faisait don du couvent à l'oeuvre de l'Arche Winnipeg Incorporé.

Un carillon électronique

En septembre 1974, l'abbé Fernand Desjardins fut nommé 8e curé pour un an. On se souvient qu'en juin 1975 l'abbé Eugène Hébert (curé de Powerview) venait d'être nommé curé de l'Assomption. Ce dernier mourut subitement d'un accident de la route le 13 juillet 1975 avant de pouvoir prendre la charge de l'Assomption le 1er août.

Par interim les pères blancs d'Afrique, Laval Couture, septembre 1975, et Jean-Marie Chamberland, février 1976, administrèrent la paroisse.

Le 9e curé fut l'abbé Lucien Roy (1976-81). En 1977, célébration-jubilé d'argent de l'abbé Perron et 1978 jubilé d'argent de l'abbé Roy et en 1980 célébration du 60e anniversaire de sacerdoce de Mgr Bellavance. Au début de 1981 on projetait de refaire le devant de la 2e église pour y incorporer la cloche originale de 1912; ce travail devint réalité avec l'arrivée de notre 10e curé l'abbé Marcel Toupin à la fin de juillet. Un système de carillon électronique qui invite les gens aux offices religieux, fut installé à temps pour Noël 1981. L'abbé Toupin, curé actuel de l'Assomption, fut assermenté le 16 septembre 1981.

Hélène BLAIS

J'aime autant le regarder à la télé!



Claude Blanchette

INTERROGATION

- Hey Joe, plus qu'un mois avant la visite du Pape!
- Ouais... pis après...

- Ben, c'est quelque chose. Le Pape vient chez nous. Ça n'arrive pas à tous les jours.
- Qu'est-ce que tu veux que ça me fasse, moé!

- Mais ça va être une fête, une grosse fête...
- Fête??? Pas du tout! Ça va être un casse-tête, rien de plus.

- Casse-tête???
- Mais oui... tu lis pas les journaux. Parait qu'y faut être au parc à 4h du matin... si tu penses que je vais me lever de bonne heure pour ça...

- Mais c'est un événement... ça n'arrive qu'une fois dans la vie!
- Peut-être ben... mais penses-tu que j'vais aller me faire pourrir dans le trafic, me faire piler sur les pieds, me faire écraser les orteilles et me faire chauffer au soleil... non, monsieur, pas moé...

- T'exagère... ça n'sera pas si pire que ça. C't'une fête... Tu vas ben à des soirées sociales et à des noces, pis t'en ressors pas pire qu'avant...
- C'est pas pareil... te voué-tu deboute pendant six heures...

- Pas deboute... tu peux t'acheter une chaise...
- Ouais acheter... ça va me coûter les yeux de la tête

- Pantoute... c'est quoi quelques dollars pour une chaise...
- C'est vrai que c'est pas cher... mais qu'est-ce qu'y vont faire avec tout ce monde-là en attendant que le Pape arrive...

- On va fêter... se rencontrer... jaser, parler... prier, chanter... manger... pique-niquer...
- Quand même... t'es pas ben... tu t'imagines 300 000 personnes en train de pique-niquer sur un pied carré de parc... on va manger la sandwich du voisin...

- Minute... arrête-donc de charrier...
- Charrie pas, c'est vrai...

- Mais non, voyons... ça va être une fête, un événement... inoubliable...
- Ah, j'aime autant regarder ça à la télévision... j'vais voir ben mieux pis j'y passerai pas la journée... Penses-tu pour une minute que tu vas le voir, toi, l'Pape? Tu vas être tellement loin qu'y va être gros comme une mouche, pis à part ça, regarde-ben si t'es pas derrière un gros bonhomme de 6 pieds qui pèse trois cents livres...

- Quand même... j'vais pas juste pour le voir... j'vais pour vivre quelque chose, pour célébrer quelqu'un, pour être avec mes frères pour la fête... j'y vais pour partager ma foi, pour crier mon espérance et pour proclamer ma charité... j'y vais parce que je suis Église... voilà... c'est tout...
- Ouais ben, j'sais pas...

Des subventions pour Prendergast et Norshell

Deux centres communautaires de Saint-Boniface ont reçu des subventions de 39 400$ chacun pour leur développement.

L'aide fédérale permettra à l'Association communautaire Prendergast de lancer sa nouvelle programmation, s'adressant aux résidants de tous les groupes d'âge: deux garderies, un centre de protection pour enfants, un service d'orientation et un lieu de rencontre pour les organismes.

Le centre Norshell de l'avenue Birchdale offre des programmes de formation pour les handicapés.

Les chèques ont été remis la semaine dernière par le député de Saint-Boniface, Robert Bockstael.

Saint-Norbert

L'abbé Bibeau repart

Il y aura un thé en l'honneur de l'abbé Louis Bibeau le dimanche 9 septembre de 14h00 à 16h00 en la salle Ritchot, 80 rue Saint-Pierre.

Ce thé est organisé par le Conseil de Pastorale, la LFC ainsi que les Chevaliers de Colomb.

Ce sera pour tous une occasion de venir rencontrer ce prêtre natif de Saint-Norbert qui doit repartir sous peu pour sa paroisse en Haïti. L'abbé Louis est le seul prêtre d'une paroisse de 25 000 âmes comprenant six postes qui sont aussi victimes d'une très grande pauvreté. Ce sera donc aussi l'occasion d'offrir à l'abbé vos voeux et vos dons pour l'aider dans cette tâche.

Eugénie FERRÉ

Sainte-Anne-des-Chênes

Les petits ont tenu un bazar

Dimanche 21 août, la Garderie les petits amis a fait un "Bizarre bazar" à la villa Youville. tous les parents et amis de la garderie ont aidé en donnant des pâtisseries et/ou de l'artisanat. Il y avait un prix d'entrée tiré à toutes les 10 minutes.

Au grand tirage Peter Prahm a gagné le 1er prix, un banc-coffre. Marc Dufault, a remporté le 2e prix et le 3e prix de 25$ a été gagné par Noël Hébert. En tout, la garderie a ramassé 581$22.

Gina PROULX



AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU, AGATHE TRUDEL, du Village de Saint-Malo, au Manitoba, décédée.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés 200 - 170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4 le ou avant le 28 septembre 1984.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 15ème jour d'août 1984.

MARCOUX BETOURNAY LA BOSSIÈRE
Procureurs de la succession

FERME D'ÉLEVAGE DE PORCS
À VENDRE

Vente # 17908

Ferme d'élevage à maturité de portées de porcs située à un km au nord de la ville de Blumenort.

La SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE CANADA acceptera des offres sur une terre de 660 pieds vers le nord par 660 pieds vers l'est, située au NE 34-7-6 E, d'une superficie d'environ 9.6 acres.

Les édifices inclus et situés sur la propriété sont des étables à porcs de 10.4 X 59.5 m. et de 9.2 X 29.3 m.; une lagune, un silo à grain en métal contenant approximativement 2000 boisseaux.

CONDITIONS SPÉCIALES:

L'acheteur de cette propriété doit se fier à sa propre inspection et connaissance de la ferme, et non aux renseignements ci-dessus ni à toutes autres représentations ou détails fournis verbalement ou par écrit par ou pour la Société du Crédit Agricole.

Toute offre d'achat doit être faite à l'aide d'un formulaire disponible auprès de la Société du Crédit Agricole sur demande à l'adresse ci-dessous ou à tout autre bureau de la Société.

Les offres d'achat pourront être présentées à partir de 13h00, le 17 septembre 84 au Bureau régional.

Avant de faire une offre, les gens intéressés devraient s'assurer que la propriété pourra être occupée et utilisée selon les fins proposées en accord avec les règlements municipaux et provinciaux.

La préférence va aux offres d'achat comptant, mais les offres d'achat à termes seront considérées. Les offres écrites devraient être soumises au Chef de Service Régional au 202-2989 Pembina Highway, Plaza Newdale, Winnipeg, Manitoba, R3T 2H5, au tél.: 261-0611.

Tout acheteur intéressé à se financer à travers la Société du Crédit Agricole devrait en discuter avec le Conseiller au Crédit au 202-2989 Pembina Highway, Plaza Newdale, Winnipeg, Manitoba, R3T 2H5, au tél.: 261-0611.

E. & O.E.

OFFRE D'EMPLOI
LA FÉDÉRATION DES CAISSES POPULAIRES DU MANITOBA
est à la recherche
d'un (d'une) Directeur (trice)
du marketing et des communications

TÂCHES:

- être responsable de la planification et de l'application des programmes d'information de La Fédération auprès des caisses populaires et le public en général en matière de marketing, promotion et communications

- coordonner les communications entre les différents paliers du mouvement

- production et réalisation des publications ou de tout autre outil d'information de La Fédération

- organisation des assemblées annuelles ou régionales de La Fédération

- assister les caisse individuelles dans le domaine de la promotion et du marketing

EXIGENCES:

- un diplôme universitaire de niveau baccalauréat en communication ou marketing ou l'équivalent ou une expérience pertinente

- une maîtrise parfaite des deux langues officielles du Canada

- l'initiative, la créativité et un sens dévéloppé du travail d'équipe

- un intérêt pour le mouvement coopératif et une bonne connaissande des outils d'information sont un atout supplémentaire

TRAITEMENT:

Selon les qualifications et l'expérience
Gamme étendue d'avantages sociaux

ENTRÉE EN FONCTION: le plus tôt possible

Toute personne intéressée est priée de poser sa candidature en envoyant son curriculum vitae en indiquant "Personnel et confidentiel" au

Directeur général
La Fédération des Caisse Populaires
du Manitoba Inc.
C.P. 68
390 F, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

L'ÉCOLE PROVENCHER DIVISION SCOLAIRE DE SAINT—BONIFACE NO. 4

offre le programme Français partiel (50/50) qui permet l'étude et l'acquisition des deux langues officielles de notre pays dès la première année.

La maternelle est enseignée uniquement en français. L'enseignement se fait à 50% en français et 50% en anglais de la 1ère à la 9e année.

Au programme Français partiel, les disciplines à caractère culturel sont enseignées en français tandis que les disciplines à caractère utilitaire sont enseignées en anglais sauf pour "Language Arts".

Les cours de Language Arts (anglais), sciences, mathématiques, sont enseignés en anglais. Les cours de français, sciences sociales et d'hygiène sont enseignés en français. Les cours de musique, de catéchèse, d'éducation physique, arts et métiers et arts ménagers sont enseignés en français. La langue d'administration et de communication est le français.

L'ASSOCIATION DES PARENTS
DE L'ÉCOLE PROVENCHER

La LIBERTÉ
ne fermera pas ses portes cet été!

La Société historique de Saint-Boniface
est à la recherche
d'une/une secrétaire
à demi-temps

Fonctions:

- Sous la responsabilité du directeur-général, il/elle devra assurer le secrétariat pour le personnel de la SHSB;
- Accomplir le travail général de bureau.

Conditions d'admissibilité:

- bonne connaissance du français parlé et écrit;
- dactylographie: 50 mots à la minute;
- avoir une connaissance de la comptabilité.

Entrée en fonction: le 17 septembre 1984.
Salaire: à négocier selon les qualifications.

Toute personne intéressée à soumettre sa candidature doit faire parvenir son curriculum vitae avant le 7 septembre 1984 à:

La Société historique de Saint-Boniface
C.P. 125
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

VIA RAIL CANADA INC.
PRÉSELECTION DES ENTREPRENEURS INSTALLATION D'ENTRETIEN ET DE MAINTENANCE GARE DE TRIAGE DE FORT ROUGE - WINNIPEG

VIA RAIL CANADA INC. invite les entrepreneurs qui désirent soumissionner pour l'un ou l'autre des contrats principaux ci-dessous, à soumettre un document de présélection, dont ils peuvent se procurer un exemplaire aux bureaux des consultants:

REID CROWTHER & PARTNERS LIMITED
831, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba) R3G 0N6

La construction du nouveau centre de 9 000 mètres carrés devrait débuter en Septembre 1984 et se terminer en Mars 1986. Les soumissionnaires pour les contrats suivants devront fournir une garantie d'exécution de 50 p. cent, ainsi qu'une garantie de 100 p. cent pour les matériaux et la main-d'oeuvre.

CONTRAT N° 5 - TOITURE ET REVÊTEMENT MÉTALLIQUES
Ce contrat couvre la fourniture et l'installation d'environ 8 300 mètres carrés de toiture métallique et d'environ 1 500 mètres carrés de panneaux sandwich métal, isolés et préfinis. (Une caution d'environ 20 000$ est exigée.) Les travaux devraient débuter en mars 1985 et se terminer au plus tard en mai 1985.

CONTRAT N° 6 - REVÊTEMENT DE BÉTON PRÉFABRIQUÉ
Ce contrat couvre la fourniture et l'installation d'environ 4 200 mètres carrés de panneaux muraux isolés, en béton préfabriqué. (Une caution d'environ 45 000$ est exigée). La fabrication devrait s'étendre de novembre 1984 à mars 1985, et la pose de panneaux devrait être terminée au plus tard à la fin d'avril 1985.

Les documents de présélection doivent parvenir aux consultants, à l'adresse ci-dessus, avant 16h00, heure locale,

LE JEUDI 6 SEPTEMBRE 1984

Le propriétaire se réserve le droit d'accepter ou de rejeter n'importe laquelle des soumissions.

REID CROWTHER

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de NORBERT BERNARD CHAPUT, du bureau de poste de Saint-Adolphe, au Manitoba, fermier retraité, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession susmentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, pièce 200, 170 rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 28 septembre 1984.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 17ème jour du mois d'août 1984.

MARCOUX BÉTOURNAY LA BOSSIÈRE
Procureurs de la succession



Profitez de notre programme de protection contre les augmentations extraordinaires des taux hypothécaires

Canada

Pour recevoir le livret gratuit et le formulaire de demande, communiquez avec votre prêteur, ou composez sans frais le numéro: 1-800-267-8380

Société canadienne d'hypothèques et de logement — Canada Mortgage and Housing Corporation

Ou complétez et postez ce coupon:

Société canadienne d'hypothèques et de logement
C.P. 9975
Ottawa (Ontario)
K1G 9Z9

Veuillez m'envoyer votre livret gratuit et le formulaire de demande.

Nom ____________

Adresse ____________

Ville ____________

Province ____________ Code postal ____________

Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les projets ou services énumérés ci-après adressées à l'Administrateur régional des services financiers et administratifs, district du Manitoba, Travaux publics Canada, 201 - 269, rue Main, Winnipeg (Manitoba) R3C 1B2, seront reçues jusqu'à 11h30 (heure centrale avancée) à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du Bureau de distribution des plans, à l'adresse susmentionnée, numéro de téléphone 949-2372, sur versement au dépôt exigible.

PROJET

No. 000613 - pour Pêches et Océans
Matheson Island Landing (Manitoba)
Réparations du quai

On peut aussi consulter les documents de soumission au bureau de la Winnipeg Construction Association.

Date limite: le mercredi, 5 septembre 1984
Dépôt: 25,00$

PROJET

No. 000415 - pour Environnement Canada
Winnipeg (Manitoba)
Terminus du Bureau de poste général
Relier les comptoirs de la salle où il est permis de fumer

On peut aussi consulter les documents de soumission au bureau de la Winnipeg Construction Association.

Date limite: le mardi, 4 septembre 1984
Dépôt: Néant

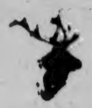
INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour de l'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

PARC NATIONAL



RIDING MOUNTAIN

Vous êtes invité à participer au programme de planification, qui consiste à revoir et mettre à jour le plan-cadre existant, pour le parc national Riding Mountain.

Une réunion publique a été organisée pour vous renseigner sur le programme de révision du plan et vous donner l'occasion de faire connaître vos idées sur l'aménagement, la gestion et l'exploitation futurs du parc national Riding Mountain.

Heure 19h30

Date Jeudi, 30 août 1984

Lieu Auditorium de la Gallerie d'Art de Winnipeg



Parcs Canada / Parks Canada

Canada



Travaux publics Canada / Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

Les offres écrites portant sur des locaux disponibles pour location et répondant aux exigences indiquées ci-dessous, adressées au chef, Politique et administration des contrats, région de l'Ouest, Travaux publics Canada, 9925, 109e Rue, pièce 200, Edmonton (Alberta), T5K 2J8, téléphone (403) 420-3213, seront reçues jusqu'à l'heure et la date limites indiquées.

LOCATION À BAIL

Projet 19-84
Location à bail, locaux de bureau
Affaires des anciens combattants
Winnipeg (Manitoba)

Demande de locaux de bureau de classe "A" à louer d'une superficie d'environ 725m² et comprenant 9 places de stationnement si à l'extérieur du centre-ville, ou 1 place de stationnement si au centre-ville, dans la ville de Winnipeg (Manitoba).

Les locaux proposés doivent être accessibles aux 30 minutes par le système de transport en commun, et il doit y avoir un arrêt-bus à moins de 400 mètres du bâtiment. Le bâtiment en question doit répondre aux exigences du programme de symbolisation fédérale pour ce qui est de l'affichage intérieur et extérieur, et être conforme aux règlements du Commissaire fédéral des incendies. On doit y retrouver les passerelles d'accès et les autres installations requises pour les handicapés.

Le propriétaire prendra à sa charge les taxes et les frais des services publics. La Couronne assumera le paiement du loyer ainsi que toute augmentation éventuelle des taxes foncières et des frais d'exploitation établis sur la base d'une année donnée. Les locaux proposés doivent être disponibles au 1er février 1985 et pour une période de cinq (5) ans, plus deux (2) années supplémentaires optionnelles.

Date limite: le vendredi 7 septembre 1984 à 15h00, heure avancée des Rocheuses.

Pour obtenir plus de détails, communiquer avec:
Mme U. Ruppert
Directrice (p.i.) - Location à bail
Téléphone: (403) 420-3268

DIRECTIVES

Les offres doivent préciser le coût de location au mètre carré, incluant les dispositions pour tous les services publics, et elles doivent être présentées sur les formulaires fournis par le Ministère.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres puisqu'il s'agit uniquement d'une indication d'intérêt.

Canada



Construction de défense Canada / Defence Construction Canada

DOSSIER: WG47110

bfc Winnipeg (Manitoba)
Réfection du toit au bâtiment 63
chantier nord (multi-couches)

DATE DE FERMETURE: le MERCREDI 19 septembre 1984

DÉPÔT POUR DOCUMENTS: 100$

Le secrétaire recevra jusqu'à 15h00 heures (heure avancée de l'Est), à la date limite indiquée, les soumissions, sous pli cacheté, pour le(s) projet(s) indiqué(s) ci-haut et adressées au Secrétaire Construction de Défense (1951) Limitée, Billings Bridge Plaza, 12e étage, Immeuble SBI, 2323 Promenade Riverside, Ottawa, (Ontario), K1A 0K3. Les intéressés pourront se procurer les documents de soumission en s'adressant à notre Service des plans d'Ottawa, à l'adresse susmentionnée (téléphone 613-998-9549 ou télex 053-3726/3727) et en déposant le montant indiqué.

Les plans, le devis et les documents de soumission peuvent être examinés aux bureaux de l'association des constructeurs à

Winnipeg, Brandon, Thunder Bay ainsi qu'à notre bureau régional à Winnipeg.

Canada

La Société canadienne des postes entreprend une étape nouvelle et excitante de son développement en tant que Société de la Couronne. Les plans sont formulés et les défis de l'avenir seront relevés avec élan.

COORDONNATEUR DU PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS

Répondant au Directeur divisionnaire, Santé et sécurité du travail, le titulaire coordonnera le développement, la mise en application et la bonne marche du Programme d'aide aux employés (P.A.E.) dans la division. Suivant les politiques et procédures de la Société, le coordonnateur sera responsable d'apporter des conseils professionnels aux représentants du syndicat et de la direction en ce qui a trait à l'interprétation, l'application et l'administration du Programme d'aide aux employés. Le coordonnateur devra apporter un appui compréhensif au Réseau de mises en rapport des agents au sein de la division et agir comme Conseiller au Comité conjoint syndicat/direction du P.A.E.

Les responsabilités spécifiques de ce poste comprennent:

- Mettre en application et gérer le Programme d'aide aux employés à l'échelle divisionnaire en suivant les objectifs, politiques et procédures établis par la Société.
- Coordonner le Réseau de mises en rapport des agents.
- Établir et maintenir des relations de travail efficaces avec des groupes de l'extérieur tels les agences communautaires ainsi qu'avec les groupes internes tels les Relations de travail.
- Maintenir une communication efficace entre le syndicat et la direction à tous les échelons divisionnaires dans le but d'obtenir leur participation, leur engagement et leur coopération, à la fois individuellement et conjointement.
- Administrer ou aider à s'occuper des cas du P.A.E. au besoin.

Le titulaire devra s'acquitter de ces fonctions dans le cadre d'un poste à contrat jusqu'à la fin mars 1985. Puisque ce programme est en ce moment un projet d'essai, il existe de fortes possibilités que ce poste devienne un poste permanent. L'échelle de salaire, sur une base contractuelle, est de 29,414$ à 36,767$.

Les personnes intéressées à soumettre leur candidature sont invitées à remettre un curriculum vitae détaillé en toute confidence à:

Service d'emploi et du personnel
Société canadienne des postes
Hall principal, Rez-de-chaussée
266, av. Graham
Winnipeg (Manitoba)
R3C 0K0

Un employeur d'action positive.

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

LE FESTIVAL DU VOYAGEUR

768 AVE. TACHÉ

est à la recherche

d'une secrétaire réceptionniste

Adressez vos demandes à:
Noel Joyal - Directeur
Festival du Voyageur
768 ave. Taché
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 2C4



COMMISSIONS CANADIENNES DES TRANSPORTS

COMITÉ DES TRANSPORTS PAR CHEMIN DE FER

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

Le Comité des transports par chemin de fer de la Commission canadienne des transports tiendra une audience publique pour entendre les témoignages et les présentations relatifs aux conséquences et aux effets connus de la déréglementation de l'industrie ferroviaire aux États-Unis sur les sociétés ferroviaires et les expéditeurs canadiens, en vertu de la *Staggers Rail Act of 1980*. L'audience publique aura lieu à la date et à l'endroit suivants:

Date	Endroit	Adresse
le 9 octobre 1984 à 9h30	Calgary	Théâtre Glenbow Centre de convention de Calgary, 9e rue

L'audience commencera à Montréal le 24 septembre; à Halifax le 27 septembre; à Toronto le 1er Octobre; et se poursuivra à Vancouver le 11 octobre.

L'audience est tenue à la demande du Ministre des Transports en vertu de l'article 16 de la *Loi nationale sur les transports* (LNT). Un rapport préliminaire du personnel sur l'enquête menée en vertu de l'article 81, intitulé "Étude sur l'incidence de la déréglementation ferroviaire aux États-Unis", a été soumis au Comité des transports par chemin de fer et distribué aux parties intéressées le 27 avril 1984. Le rapport final du personnel sur l'enquête menée en vertu de l'article 81 sera disponible le ou autour du 27 août 1984. Les parties intéressées qui souhaitent obtenir copie de l'un ou l'autre de ces rapports du personnel doivent en faire la demande à M. John O'Hara, Secrétaire du Comité des transports par chemin de fer, Commission canadienne des transports, Ottawa (Ontario), K1A 0N9, tél.: (819) 977-7046, télex: 053-4254.

Les personnes qui désirent participer à l'audience devront, avant le 31 août 1984, déposer, auprès du Secrétaire du Comité des transports par chemin de fer, un avis de leur intention de participer. Un tel avis devra comprendre ce qui suit:

a) un exposé précis à partir duquel on peut déterminer la nature de l'intérêt de la partie intéressée dans l'affaire;

b) le nom et l'adresse du participant ou de son procureur à qui la correspondance peut être envoyée;

c) une déclaration indiquant si la partie intéressée a l'intention de présenter son point de vue par écrit ou oralement, ou les deux. Le Comité encourage toutes les parties intéressées à se présenter à l'audience publique afin de clarifier ou d'expliquer leurs présentations;

d) si la partie intéressée a l'intention de présenter oralement son point de vue à l'audience, l'endroit où elle compte le faire;

e) une déclaration relativement à la langue officielle dans laquelle le participant désire être entendu.

Le Comité distribuera à toutes les parties, peu de temps après le 31 août 1984, une liste des personnes intéressées.

Toute personnes qui désire présenter ses commentaires par écrit seulement devra envoyer une copie de sa présentation, y compris un résumé, au Secrétaire du Comité des transports par chemin de fer, le ou avant le 24 septembre 1984 et faire parvenir une copie à chaque partie intéressée qui a décidé de participer, en vertu du paragraphe e) ci-dessus.

Les parties qui désirent présenter leur point de vue à l'audience devront envoyer une copie de leur présentation, y compris un résumé, au Secrétaire du comité des transports par chemin de fer et en envoyer une copie à chaque partie intéressée, pas plus tard que cinq (5) jours avant leur comparution.

Toute personne qui souhaite comparaître ou témoigner dans l'une ou l'autre des deux langues officielles peut le faire auprès de la Commission et peut s'attendre à suivre les délibérations de l'audience dans la langue officielle de son choix.

Les personnes handicapées qui ont besoin d'installations ou de services spéciaux et qui entendent présenter des preuves ou prendre la parole à l'audience devront informer la Commission de leurs besoins au moins quinze (15) jours avant le début de l'audience et la Commission fera son possible pour y satisfaire.

John O'Hara
Secrétaire
Comité des transports par chemin de fer

Canada

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU, ALEXANDRINE PELLETIER, du Village de Saint-Malo, au Manitoba, décédée.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés 200 - 170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4 le ou avant le 28 septembre 1984.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 15ème jour d'août 1984.
MARCOUX BETOURNAY LA BOSSIÈRE
Procureurs de la succession

La Division scolaire de Saint-Boniface No. 4

accepte les candidatures pour le poste de

Secrétaire du Directeur-général adjoint

Fonctions et responsabilités:
Tiendra les fonctions de secrétaire du Directeur-général adjoint. En plus des tâches secrétariales habituelles, la secrétaire devra coordonner les tâches ayant trait aux dossiers et à la dotation du personnel, préparer des dossiers de travail et de réunions, exécuter des projets spéciaux tels que recherche de données et écrire de brefs rapports.

Qualifications:
- Être capable de communiquer dans les deux langues officielles.
- Avoir au moins cinq ans d'expérience en tant que secrétaire.
- L'expérience de traitement de texte serait un atout.

Salaire: Selon la convention collective - Commis III.
Date limite: le 30 août 1984.

Veuillez adresser votre curriculum vitae à:

Directeur des Finances
50 chemin Monterey
Saint-Boniface, Manitoba
R2J 1X1



APPEL D'OFFRES

Les offres écrites portant sur des locaux disponibles pour location et répondant aux exigences indiquées ci-dessous, adressées au chef, Politique et administration des contrats, région de l'Ouest, Travaux publics Canada, 9925, 109e Rue, pièce 200, Edmonton (Alberta), T5K 2J8, téléphone (403) 420-3213, seront reçues jusqu'à l'heure et la date limites indiquées.

LOCATION À BAIL

Projet 19-84
Location à bail, locaux de bureau
Commission canadienne des trnsports
Winnipeg (Manitoba)

Demande de locaux de bureau de classe "A" à louer d'une superficie d'environ 360m² et comprenant 6 places de stationnement si à l'extérieur du centre-ville, ou 1 place de stationnement si au centre-ville, dans la ville de Winnipeg (Manitoba).

Les locaux proposés doivent être accessibles aux 30 minutes par le système de transport en commun, et il doit y avoir un arrêt-bus à moins de 400 mètres du bâtiment. Le bâtiment en question doit répondre aux exigences du programme de symbolisation fédérale pour ce qui est de l'affichage intérieur et extérieur, et être conforme aux règlements du Commissaire fédéral des incendies. On doit y retrouver les passerelles d'accès et les autres installations requises pour les handicapés.

Le propriétaire prendra à sa charge les taxes et les frais des services publics. La Couronne assumera le paiement du loyer ainsi que toute augmentation éventuelle des taxes foncières et des frais d'exploitation établis sur la base d'une année donnée. Les locaux proposés doivent être disponibles au 1er avril 1985 et pour une période de cinq (5) ans, plus deux (2) années supplémentaires optionnelles.

Date limite: le vendredi 7 septembre 1984 à 15h00, heure avancée des Rocheuses.

Pour obtenir plus de détails, communiquer avec:
Mme U. Ruppert
Directrice (p.i.) - Location à bail
Téléphone: (403) 420-3268

DIRECTIVES

Les offres doivent préciser le coût de location au mètre carré, incluant les dispositions pour tous les services publics, et elles doivent être présentées sur les formulaires fournis par le Ministère.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres puisqu'il s'agit uniquement d'une indication d'intérêt.

Canadä

Forest, Guénette Chaput
262, rue Marion
Saint-Boniface Manitoba
est à la recherche

d'une dactylo-réceptionniste

avec expérience

Entrée en fonction: 1er septembre 1984

Téléphonez à Lucien Guénette pour une entrevue.
Tél.: **233-8593**

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

DÉCISION

Restructuration des services de télévision payante.
OTTAWA/HULL - Le C.R.T.C. a approuvé les demandes des services canadiens de télévision payante d'intérêt général de langue anglaise relatives à la réorganisation de leurs opérations. Cette approbation (décision C.R.T.C. 84-654) fait suite à une audience publique tenue le 24 juillet 1984 qui permettra la restructuration de la "First Choice" et de la "Allarcom Pay Television Ltd" (APT). Chacune de ces entreprises est contrôlée par des propriétaires distincts.

En vertu de cette restructuration, First Choice modifiera l'aire de desserte de ses services en langue anglaise pour tout le Canada pour les concentrer à la partie Est du pays comprenant l'Ontario, le Québec et les provinces de l'Atlantique. Les obligations de First Choice à l'égard de son service en langue française, Premier Choix - TVEC, demeurent inchangées. Dans l'Ouest canadien, les trois titulaires de licence actuellement autorisés à desservir la région des Prairies et la Colombie-Britannique, de concert avec le titulaire de licence pour l'Ontario "Superchannel" se fusionneront pour former une seule entreprise. La nouvelle société, APT desservira le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta, la Colombie-Britannique, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

Les requérants ont justifié la nécessité de cette réorganisation par le fait qu'elle permettra des économies substantielles au niveau des coûts et que la collaboration entre les compagnies offrira de meilleures possibilités de donner un service amélioré et de rencontrer les objectifs réglementaires plus efficacement. Les titulaires de licence ont déclaré que plusieurs facteurs reliés à la concurrence directe dans les principaux marchés ont eu pour résultat un nombre moins élevé d'abonnements et des revenus plus faibles que prévus, alors que les déboursés sont demeurés importants. Ces facteurs comprennent des coûts imprévus associés à une promotion et une commercialisation forcenées, le dédoublement des services de base et de satellite ainsi que la perception du public de la similarité des services. La preuve présentée à l'audience indiquait que les requérants ont subi des pertes de plus de 40 millions de dollars à ce jour et qu'ils font face à des déficits courants de quelques deux millions par mois. "Au moment de l'octroi original des licences de télévision payante, l'industrie du divertissement au foyer était passablement différente," a affirmé le président, M. André Bureau. "Aujourd'hui, les nouvelles pressions concurrentielles proviennent de la croissance et de la pénétration rapide des enregistreuses de vidéo cassettes, de l'utilisation d'antennes paraboliques privées, des systèmes de télévision à antenne collective de même que de la production accrue de films réalisés spécialement pour la télévision conventionnelle et de la venue très prochaine sur le câble de nouveaux services discrétionnaires. Dans cet environnement, on ne pouvait pas s'attendre à ce que les entreprises de télévision payante se développent dans ces conditions, en continuant non seulement à se concurrencer mais aussi à faire face à de nouveaux et solides compétiteurs dont beaucoup ne sont pas réglementés," a ajouté M. Bureau.

Le président a indiqué que cette décision constituait une autre étape dans le processus de développement d'un service canadien de télévision payante distinct qui évoluera avec le temps. "L'histoire de la télévision payante au Canada est relativement jeune et déjà des développements majeurs se sont produits dans ce marché, exigeant une réévaluation constante de l'approche du Conseil et de l'industrie. Les ajustements effectués permettent d'assurer que la télévision payante, en tant que partie vitale et saine de l'industrie de la radiodiffusion, puisse offrir une contribution à la hauteur des attentes et des désirs des Canadiens," a déclaré M. Bureau. En plus de connaître une situation financière des plus sérieuses, les requérants ont insisté sur l'impact que créera l'arrivée imminente des services de télévision spécialisés et qui ajoutera à l'urgence d'effectuer cette réorganisation. Les requérants ont pressé le Conseil d'approuver la réorganisation en temps pour leur permettre de négocier pleinement avec les compagnies de télédistribution une facturation forfaitaire adéquate au moment du lancement des nouveaux services prévu pour septembre. Les requérants ont fait savoir à l'audience qu'aucun accord n'avait encore été conclu.

Lors de l'audience et dans sa décision, le Conseil notait que la permission avait été accordée aux compagnies de télédistribution d'offrir certains services spécialisés complémentaires non canadiens en estimant qu'ils supporteraient et non pas qu'ils nuiraient à l'industrie de la télévision payante. L'industrie de la télédistribution elle-même déclarait à l'audience publique, préalablement à l'octroi de licences pour la distribution des services spécialisés, que (traduction): "Les services étagés ne serviraient qu'à améliorer le service de télévision payante, et non l'inverse." Lors de l'audience publique, le président, M. Bureau a reppelé avec insistance aux représentants de l'industrie de la télédistribution, leur engagement à cet égard et a incité les parties à conclure des accords qui soient mutuellement acceptables, le plus tôt possible. Dans sa décision, le Conseil a déclaré que, suite à l'audience, il a été informé que les entreprises de télédistribution desservant un fort pourcentage des abonnés au câble du Canada avaient convenu de commercialiser un "ensemble" de trois services de télévision discrétionnaires canadiens, y compris un service de télévision payante d'intérêt général, pour 15,95$, (le tarif actuel pour un service d'intérêt général seulement). "Nous sommes confiants que toutes les parties concernées sont en position pour coordonner leurs efforts afin d'assurer le succès des services canadiens de télévision payante," a déclaré M. Bureau. "Nous leur avons donné les outils qu'ils ont demandés et nous nous attendons maintenant à ce que les télédistributeurs tel les titulaires de licence de télévision payante commercialisent ces services avec détermination et efficacement." Au besoin le Conseil est prêt à considérer d'autres mesures afin de traiter des problèmes qui pourront survenir dans ce domaine," a-t-il ajouté.

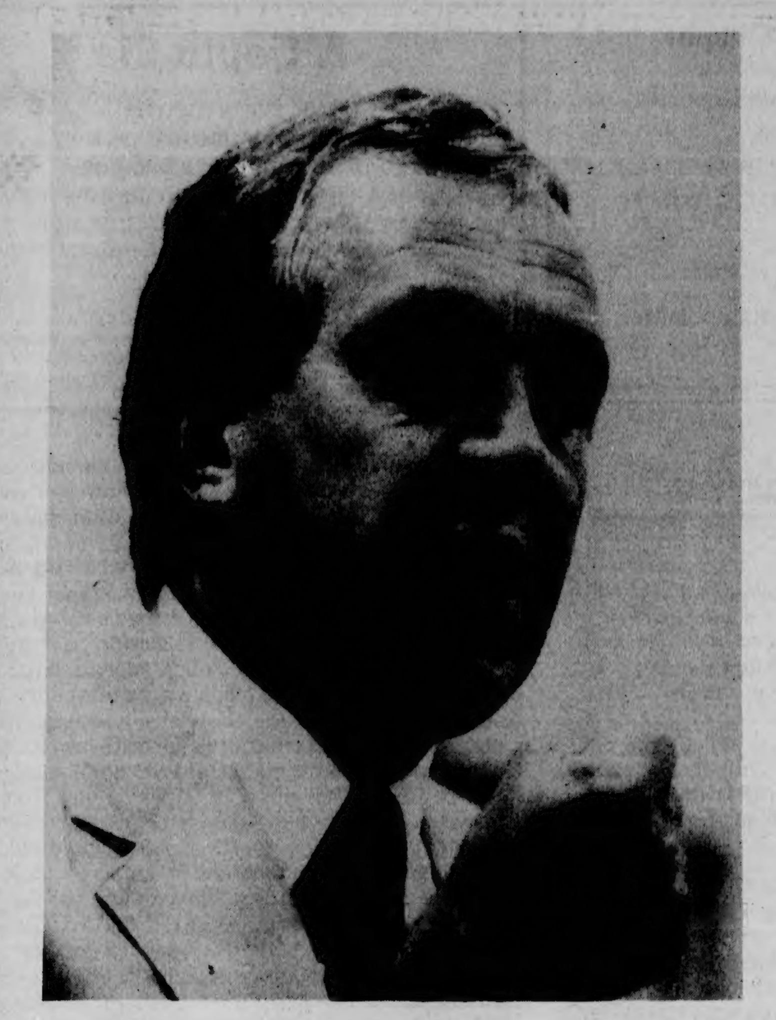
Le Conseil a reçu au total 29 interventions concernant ces demandes dont les représentants de sept d'entre elles ont comparu à l'audience publique. Dans leurs commentaires sur les performances de la télévision payante au Canada, nombre d'intervenants ont réitéré plusieurs de ces mêmes facteurs déjà soulevés lors des audiences publiques tenus par le Conseil en novembre 1983 visant à revoir le cadre général d'un service de télévision payante distinct. Outre le fait que les services d'intérêt général étaient perçus comme étant similaires, les dépenses associées à une commercialisation forcenée, un tarif élevé imposé aux abonnés et des conditions économiques défavorables, les intervenants ont identifié le contenu actuel de la programmation comme étant l'un des facteurs significatifs qui a conduit à la situation actuelle. Ils ont suggéré que les exigences en matière de contenu canadien, particulièrement celles concernant le pourcentage de temps alloué à la programmation canadienne devraient être diminué en raison du nombre limité de productions canadiennes disponibles et de façon à alléger le fardeau financier des titulaires de licence de télévision payante. Le Conseil "a pris note des préoccupations soulevées par les intervenants concernant la disponibilité limitée de produits canadiens convenables... le Conseil étudie présentement la question... et consultera davantage toutes les parties en cause dans un proche avenir pour s'assurer que les exigences de réglementation en matière de contenu canadien permettent d'atteindre les objectifs désirés, soit de rehausser la qualité et le caractère vraiment canadien des émissions canadiennes ainsi que de créer de nouveaux débouchés et de nouvelles sources de revenus pour l'industrie de la production d'émission au Canada". Plusieurs intervenants ont laissé entendre que la réorganisation entraînerait la disparition d'un écran "national" pour les émissions canadiennes, leurs producteurs et leurs distributeurs. Toutefois, les requérants ont fait valoir l'argument que le nouvel esprit de collaboration entre les deux groupes serait bénéfique pour toutes les parties impliquées et permettrait aux deux titulaires de licences de "travailler en étroite collabortion à des projets importants de programmation canadienne, en s'épaulant mutuellement et faisant en sorte qu'un écran national payant de la télévision soit possible pour des projets canadiens valables."

Les documents du C.R.T.C. peuvent être consultés dans la "Gazette du Canada", partie 1, aux bureaux du C.R.T.C. et dans la section référence des bibliothèques publiques. Les décisions du Conseil concernant un titulaire de licence peuvent être consultées, à ses bureaux, durant les heures normales d'affaires. Vous pouvez également obtenir copie des documents publics du C.R.T.C. en rejoignant le Conseil à: Ottawa/Hull (819) 997-0313; Halifax (902) 426-7997; Montréal (514) 283-6607; Winnipeg (204) 949-6297 et Vancouver (604) 666-2111.

Canadä

P. Coutu Cie

est à la recherche
d'une personne mature ou d'un couple âgé bilingue
pour entretenir le salon (nettoyage).
Loyer gratuit, plus une rétribution.
Adressez vous à P. Coutu
156, rue Marion
233-7453



Ed Broadbent

Armand Bédard va défendre:

DES IMPÔTS JUSTES

Une ACTION ferme S'IMPOSE pour:

- **Éliminer** les cadeaux en impôts.
- **Récupérer** les 20 milliards d'impôts résultant de ces cadeaux.
- **Réduire** de 40% les impôts que doit payer le Canadien moyen.

Il faut agir VITE!

- **Imposer** *un impôt minimum de 20% sur les profiteurs.*
- **ÉLiminer** *les largesses fiscales votées par les libéraux pour leurs riches amis.*
- **Exiger** *que les Canadiens payent leur juste part.*

LA CRÉATION D'EMPLOIS

Une ACTION créatrice S'IMPOSE pour:

- **Subventionner** la formation et l'éducation.
- **Créer** des possibilités d'emploi.
- **Exiger** que les entreprises investissent au Canada.

Il faut agir VITE!

- **Adopter** *à l'échelle nationale les politiques des néo-démocrates manitobains.*
- **Sabrer** *dans la paperasserie où se noie la petite entreprise.*
- **Empêcher** *les grandes sociétés d'investir leurs cadeaux fiscaux à l'étranger.*

DES TAUX D'INTÉRÊT RAISONNABLES

Une ACTION responsable S'IMPOSE pour:

- **Prévenir** la manipulation des taux d'intérêt canadiens.
- **Réduire** considérablement les coûts d'emprunts actuels.
- **Protéger** les propriétaires et les entrepreneurs de la faillite.

Il faut agir VITE!

- **Développer** *une politique pro-canadienne de taux d'intérêts.*
- **Imposer** *aux banques un plafond sur les taux d'intérêt.*
- **Empêcher** *les forclusions.*

LE DÉSARMEMENT NUCLÉAIRE

Une ACTION courageuse S'IMPOSE pour:

- **Enlever** la menace nucléaire.
- **Arrêter** de gaspiller nos ressources pour la fabrication d'armes atomiques.
- **Étudier** l'utilisation commerciale de l'énergie nucléaire.

Il faut agir VITE:

- **Interdir** *les tests du Missile Cruise.*
- **Employer** *nos ressources pour le bien-être de notre société.*
- **Condamner** *la duplicité qui entoure l'industrie nucléaire.*

LES FEMMES

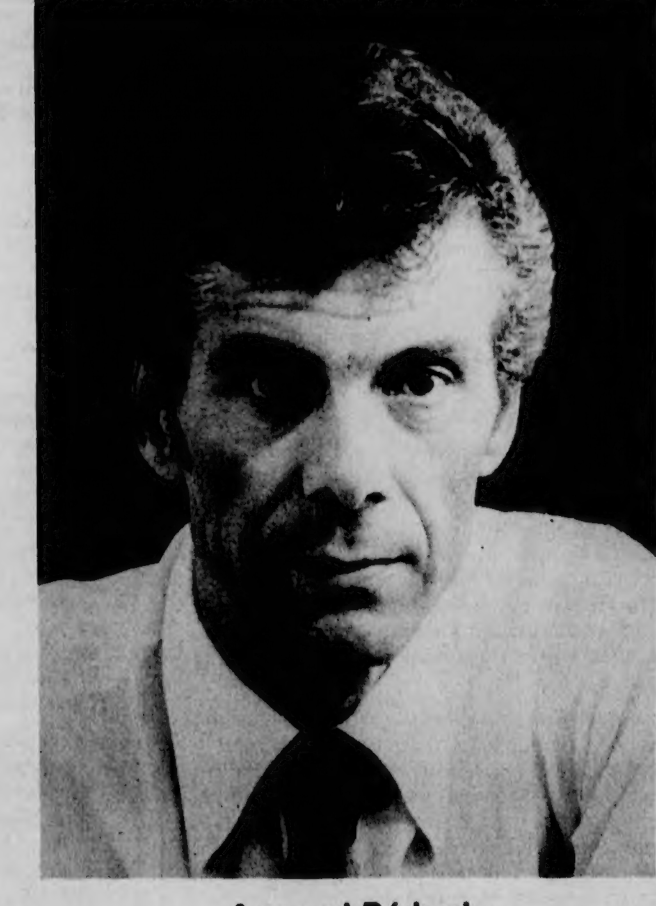
Une ACTION affirmative S'IMPOSE pour:

- **Créer** plus d'emplois pour les femmes.
- **Assurer** l'égalité d'accès aux emplois à tous les niveaux.
- **Garantir** l'égalité d'accès à la formation et à l'éducation.

Il faut agir VITE!

- **Rendre** *accessible à toutes et tous des garderies de qualité.*
- **Protéger** *et agrandir les services de soutien à la famille.*
- **Renforcer** *des programmes d'action positive.*

"Depuis 1933, le comté de Saint-Boniface n'a jamais été représenté par un député N.P.D. à la Chambre des communes. Avec votre appui nous allons faire l'histoire le 4 septembre".



Armand Bédard

UNE CHOSE EST CERTAINE

Armand BÉDARD
Le nouveau parti démocratique





Autorisé par l'agente officielle Florence Bourgouin